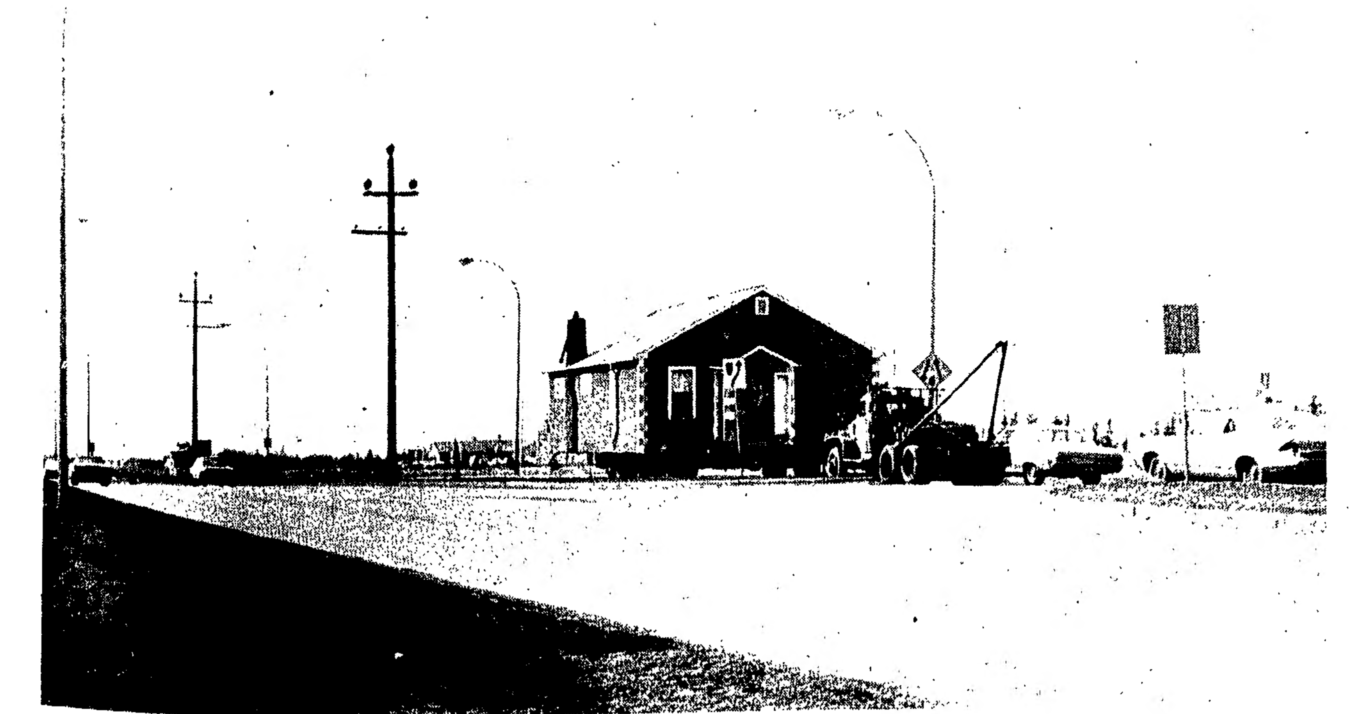
le franco albertain

Edmonton, Alberta, mercredi 14 avril, vol. 4, no. 22

Importantes manoeuvres des Forces Armées à Edmonton



Voilà qui ralentit sûrement la circulation. Notre photographe a réussi cet instantané jeudi dernier sur la 137ème rue.

Et vous, comment la nommeriez-vous?

☆ ☆

100,000 chansons
samedi soir
à 9h.30
au canal 11

5 MINUTES au FOND des CHOSES



L'hiver.
Regarde les arbres, les champs
A les voir, ils sont morts à tout jamais,

La vie triomphe..

Dans quelques semaines tout sera vert et plein de vie, tout aura ressuscité.

Vois le jour baisser. . . et puis c'est la nuit. . .
Cela ne t'empêche pas de croire à la lumière qui viendra demain.

Une mort apparente..

Tu mets le blé en terre, il meurt, il pourrit, mais pouquoi le sèmes-tu?
C'est que de cette mort sortira la vie et demain ce sera la récolte.

On dirait que le mystère mort-vie est incrusté dans la nature.
Tu n'as même pas l'idée de douter.

Les hommes ne cherchent-ils pas à découvrir la source de la vie dans la science, le progrès, etc. . .

Songez à ces matinées de printemps où chaque fleur émet son parfum. Le soleil, l'éclat des couleurs trouvent alors un nouvel achèvement. Le monde végétal chante sa joie. Les senteurs du printemps n'évoquent-elles pas un mystérieux souvenir de ce que dut être le parfum du Paradis.

Le printemps nous donne le goût de vivre

Nous vaincrons

Pour nous tous il n'y pas à se poser la question. Celui qui a été à l'origine des lois de la nature pouvait sortir vainqueur de la mort. Il peut nous rendre à notre tour vainqueur.

Une vie nouvelle

Un monde nouveau et une terre nouvelle: telle est la promesse toujours vivante du Créateur. Or, ce monde nouveau et cette terre nouvelle sont déjà en germe dans notre histoire de tous les jours.

Pâques apporte: la joie de savoir que tout n'est pas fini après la mort, la joie de nous savoir promis à la résurrection.

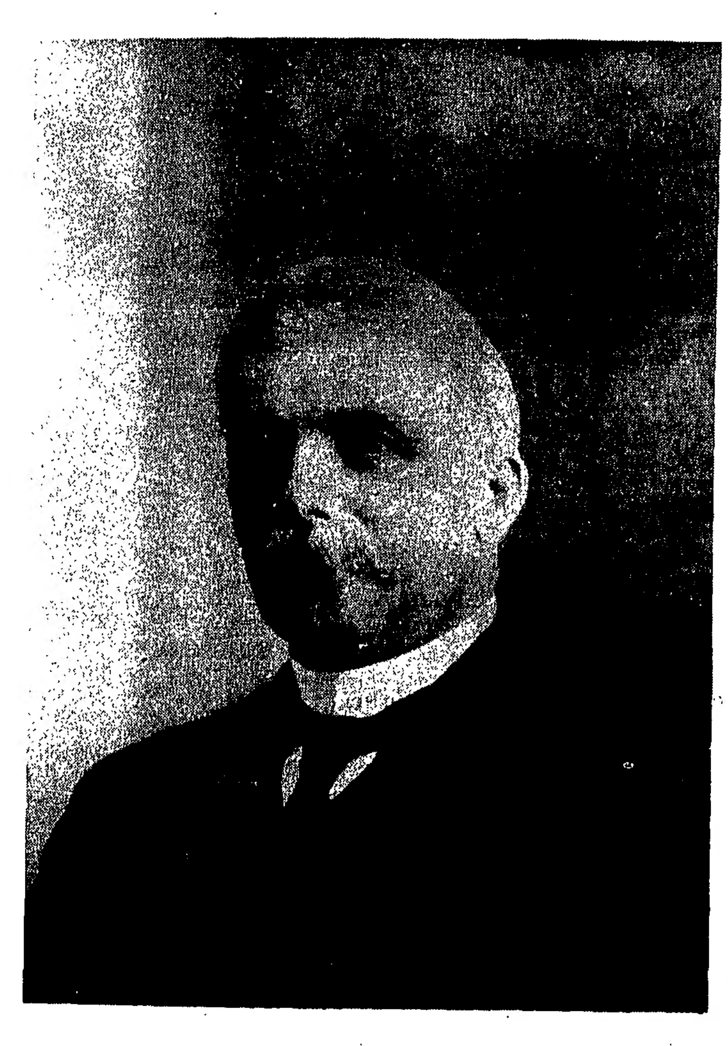
Notre conversion commence lorsque nous acceptons librement que le Christ vainqueur devienne actif en nous, lorsque notre vie en est déjà toute bouleversée et transformée.



La nouvelle école bilingue nommée J. H. Picard

Dans notre dernière édition, nous annoncions que la nouvelle école bilingue d'Edmonton porterait le nom d'Ecole J.-H. Picard. Nous devons tous féliciter la Commission des Ecoles Séparées d'Edmonton de l'heureux choix de ce nom. Par ce geste, une des plus fortes personnalités canadiennes-françaises de la ville naissante d'Edmonton, sort de l'oubli et nous nous en réjouissons.

Les canadiens-français d'Edmonton et de l'Alberta ont en effet une dette de gratitude et de reconnaissance envers J.-H. Picard. Si aujourd'hui il existe une population francophone qui jouisse encore d'un certain prestige et d'une certaine identité, elle le doit en partie à des hommes tels que J.-H. Picard, qui ont assuré par leur dévouement, leur travail et leur exemple, la survie et le progrès de notre groupe.



Si l'Exécutif de l'ACFA avait appuyé le nom de Lamoureux pour la nouvelle école, il ne fallait pas interpréter ce geste comme étant "anti qui-que-ce-soit". Au contraire, il s'agissait de faire ressortir de l'oubli tout un passé français en Alberta, peu connu ou pas connu de toute la population, en remontant aussi loin que possible afin qu'on sache que notre présence en Alberta ne date pas d'hier. Il faudra un jour que le nom de Lamoureux figure aussi quelque part en pleine lumière tout comme celui de J.-H. Picard. Il y en aurait tant d'autres aussi à ajouter à la liste, comme les Gariépy, Lavallée, Lambert, etc.

C'est toute une histoire que celle de J.-H. Picard. Né à Saint-Jean de Matha, Québec en 1857, il part pour l'Ouest à l'âge de 27 ans et en 1884 nous le trouvons à Qu'Appelle dans les Territoires du Nord-Ouest. De 1884 à 1887, il travaille à la construction entre Régina et Calgary. Le C.P.R. venait d'être construit et le long du chemin de fer commençaient à se construire les villes et villages des prairies. En 1887, à Calgary, M. Pircard rencontre le Père Lacombe qui le persuade de venir s'établir à Edmonton. Il s'y rend et continue à travailler dans la construction jusqu'à ce qu'il s'associe à un autre pionnier d'Edmonton, Stanislas LaRue. L'entreprise LaRue-Picard durera jusqu'en 1907. Dès 1893, M. Picard est élu au Conseil Municipal d'Edmonton où il représente l'élément francophone.

Si l'ACFA est née en 1925, il ne faut pas penser qu'elle n'ait pas eu de prédécesseurs. En effet elle n'est en réalité que la continuation d'autres associations très actives qui l'ont précédée. La Société Saint-Jean-Baptiste et la Société du Parler français sont deux de ces organismes. J.-H. Picard a été l'un des fondateurs et le premier trésorier de la Société Saint-Jean-Baptiste dont il devait d'ailleurs devenir président en 1898. Il fut également président de la Société du Parler Français.

En 1898 J.-H. Picard était élu commissaire d'école aux Ecoles Séparées de St.-Joachim qui devaient devenir les Ecoles Séparées d'Edmonton en 1912 lors de la fusion de St.-Joachim et de St.-Anthony. Il sera président de la Commission scolaire entre 1907 et 1925. Nous le retrouverons au Conseil Municipal entre 1914 et 1917.

Grâce à lui et à des hommes comme lui, l'élément francophone se trouve mêlé à la vie économique, politique et sociale de la nouvelle ville qui est en train de se créer. Si de nombreuses institutions religieuses s'établissent dans notre milieu, telles que l'Hôpital Général, l'Hôpital de la Miséricorde, le Collège des Jésuites, il faut y voir le dynamisme du groupe francophone, de son clergé et de ses chefs de file, dont J.-H. Picard.

Il y a aussi de nombreuses entreprises commerciales où figurait le nom de Picard. Le Western Timber and Mines, et l'Edmonton Portland Ciment en sont deux dont l'histoire indique la participation canadienne-française au développement économique de notre ville.

La génération de J.-H. Picard a assuré une présence francophone dans toutes les sphères d'influences des Territoires du Nord-Ouest de la Province. Des hommes tels que lui étaient convaincus de leur valeur comme Canadiens-français et de leur contribution au développement du pays. Sans leur apport, Edmonton n'aurait pas su garder cet esprit de bonne entente et de coopération qui a toujours existé entre les francophones et les autres groupes. Nous leur devons à tous une dette de gratitude.

En nommant l'école bilingue, l'école J.-H. Picard, nous rendons justice à l'un des nôtres. Puisse son exemple inspirer tous ceux qui fréquenteront ses salles de classe.



Le Dr. Roger Motut fait le point sur l'éducation française en Alberta

Dans un exposé des plus complets, le Dr. Roger Motut, professeur au département des Langues Romanes de l'Université de l'Algerta et ancien président général de l'ACFA, fait le point sur l'éducation française dans la province de l'Alberta. Cet exposé a été publié récemment dans un bulletin mensuel de l'Association canadienne d'Education.

Pour le bénéfice de nos lecteurs, nous reproduisons en entier cet exposé.

En 1968, le gouvernement de l'Alberta votait une loi permettant l'enseignement "en français" dans les écoles bilingues de la province, jusqu'à 50% de la journée (loi scolaire de l'Alberta, section 386).

Pour les francophones albertains, qui n'avaient droit depuis 1905 qu'à une heure de français par jour, de la 3ème à la 12ème année, cette nouvelle loi arrivait à temps. L'ancienne loi permettait l'enseignement en français pendant les deux premières années du cours, mais à partir de la troisième les rôles étaient complètement renversés, à tel point que le français passait de langue d'enseignement au rôle de matière de classe et de langue seconde.

Effort collectif et initiatives des Religieuses

Néanmoins, pendant plus de cinquante ans, grâce aux efforts des commissions scolaires, des parents, des paroisses, des associations d'enseignants, on avait réussi à maintenir des programmes ou à en créer là où il le fallait, afin de donner les rudiments de la langue aux jeunes francophones qui fréquentaient les écoles bilingues.

Il faut noter ici le travail surhumain accompli par les enseignantes membres de congrégations religieuses surtout dans le domaine du français. Eduquées au Québec ou en France, ces religieuses donnèrent aux enfants beaucoup plus de français que ne le permettait la Loi scolaire. Elles le firent surtout au moyen d'activités culturelles organisées en dehors des heures de classe. Le rôle joué par les collèges privés a créé une certaine élite francophone dans les milieux d'expression française de la province. Au tout début et jusque vers les années 1935, les petits districts scolaires sous la surveillance de parents de langue française veillaient au caractère français de l'école en choisissant les maîtres.

Conditions d'aujourd'hui

Tout cela fait maintenant partie de l'histoire. Les couvents et les collèges n'existent plus et les petits districts scolaires ont été remplacés par de grandes unités où élèves anglophones et francophones sont souvent mêlés. Il a fallu, dans ces grandes écoles, diviser les classes afin de pouvoir enseigner l'heure de français. Toute l'ambiance du milieu scolaire est forcément devenue anglaise, là où la majorité des élèves n'était pas de langue française.

"Le système , comme l'écrivait M. Armand Saintonge du Nouveau-Brunswick en septembre 1971, avait maintenu les enfants francophones dans un état infraculturel". C'est en somme le point où nous en sommes en Alberta.

Où serons-nous dans 20 ans ?

La question que se posent les francophones albertains en 1971 est la suivante: Est-ce que, dans le contexte des nouveaux règlements et de tout ce qu'ils entraînent de problèmes à résoudre, nous allons réussir à regagner le terrain perdu au cours des 20 dernières années ?

Nous le croyons sincèrement, mais nous sommes assez réalistes pour nous rendre compte que la refrancisation sera lente et que sa réussite demandera un effort soutenu de tout ce qui est francophone dans la province, et en particulier du corps enseignant.

Tout semble indiquer que nous avons raison d'être optimistes. Les cadres sont en place pour mettre en pratique l'enseignement en français de toutes les matières de classe. Des expériences se font depuis deux ans déjà sur une assez grande échelle.

(suite à la page 12)



EDITORIAL

Et vous, comment la nommeriez-vous ?

Les historiens se plaisent à baptiser les différentes époques suivant ce qui a marqué ces temps particuliers. Ainsi, au siècle dernier, on a parlé de l'époque Victorienne alors que la reine Victoria marquait vraiment un point tournant dans l'histoire. On a également parlé de La Belle Epoque (Gay Nineties) vers la fin de ce siècle, quoiqu'on peut vraiment se demander si les gens étaient tous aussi gais.

Mais si l'on tente de baptiser notre vingtième siècle où nous vivons, les événements se précipitent à un tel rythme que cela constitue un véritable problème. Ce siècle a vu se dérouler successivement la Première Guerre Mondiale, la Crise, la Seconde Guerre Mondiale et la Guerre Froide entre deux blocs géants.

Plus près de nous, en débutant aux années soixante, on a vu le début des voyages spaciaux, la pilule contraceptive, une vague d'usage de la drogue, particulièrement chez les jeunes, les cheveux longs et les barbes, une recrudescence du conflit des générations, une prise de conscience collective de la pollution du milieu, des enlèvements et des assassinats politiques et la remise en question et même dans certains cas, le rejet de systèmes et doctrines tant religieuses, philosophiques que morales qu'on acceptait d'emblée auparavant.

Quel nom pourrait-on donner à cette époque où nous vivons ? L'âge de l'espace ou l'âge d'Aquarius, qui nous rappellerait le retour de l'astrologie, superstition que le genre humain croyait bien avoir abandonnée depuis longtemps.

Les optimistes favoriseraient l'âge de l'espace, mais les pessimistes pourraient facilement opter pour l'âge de la folie, ou tout autre titre peu flatteur, allant même jusqu'à dire qu'aucun historien ne survivra de cette époque de démence pour pouvoir lui donner un nom.

A notre avis, un des facteurs importants de notre époque, sinon le plus important, consiste dans les communications. Nous opterions pour nommer notre vingtième siècle l'ERE DES COMMUNICATIONS sans indiquer toutefois si la dissémination instantanée des nouvelles autour du globe permet de résoudre des problèmes ou en crée justement des nouveaux à chaque jour.

Et vous, comment nommeriez-vous notre époque ?

le franco

Hebdomadaire français, dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.

Publié le mercredi, à 10010 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta.

Tél.: 422-0388

DIRECTEUR: Jean Patoine

REDACTEUR EN CHEF: André Collin

SECRETAIRE A LA REDACTION: Louise Tremblay

MISE EN PAGE:

PUBLICITAIRE: Josaphat Baril

Tél.: 422-4702

Tarifs d'abonnement- 1 an: $5.00 - 2 ans: $9.00 Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année.

HEBDO DU CANADA

TRIBUNE LIBRE

L'avortement

M. le rédacteur,

C'est avec un certain étonnement que nous avons trouvé dans des journaux, dans des émissions radiophoniques ou télévisées des commentaires plus ou moins en faveur d'un élargissement de la loi sur l'avortement. Mais le résultat du sondage de la revue "Châtelaine" nous a étonnées bien davantage.

Nous avons voulu, à notre tour, connaître les opinions des différentes couches de notre société. Mères de famille nombreuse, jeunes mamans de deux à cinq enfants, appartenant à des associations ou mouvements à objectifs différents, nous nous sommes réunies pour étudier ce grave problème.

Voici le résultat de notre étude, de notre réflexion. - Le respect de la vie humaine est un principe moral fondamental. - L'avortement, qui signifie la fin d'une vie en gestation, est un problème d'ordre moral et non uniquement une matière de loi ou de droits civils. Quelle que soit la loi civile, un avortement demeure un acte immoral en soi. - L'avortement est aussi inacceptable au point de vue social, car il tente de résoudre les problèmes de la vie humaine au mépris de cette même vie.

La solution aux problèmes de la vie, nous la trouverons dans les activités individuelles et sociales inspirées du principe énoncé par Paul VI: "Que le travail des vivants ne soit jamais utilisé contre la vie, mais au contraire qu'il serve à l'alimenter et à la rendre vraiment humaine". (Lettre de Paul VI à U. Thant, le 4 octobre 1970.)

En conséquence nous demandons à nos législateurs d'être très attentifs, dans l'adoption de toutes lois à venir, à respecter la vie humaine, 1- en n'élargissant pas la loi actuelle sur l'avortement. 2- en mettant sur pied une politique sociale et familiale qui réponde vraiment aux besoins de notre société.

Mmes. Maxime Pelletier, Ginette Labbé, Suzanne Roy, Jeanne d'Arc Roy, Armande Houle, Jacqueline Pelletier, Rollande Désilets, Armande Bruneau, Suzanne Poirier, Wilfrid Girard, Denisi Daigle, J. Max Pelletier.

Ma petite ville

Lorsque Thornton Wilder a écrit "Ma petite ville", il pensait que la pièce n'avait pas besoin de mise en scène. Il avait le sentiment qu'en présentant l'histoire simple de naissance, mariage et de mort contre les murs nus d'une scène, il pourrait recréer un nouvel et important intérêt dans l'acteur. Sans l'aide d'accessoires et de la mise en scène, l'acteur était son propre chef. Néanmoins, la création de "Ma petite ville" tenait dans la force et l'habileté de la troupe

La pièce de Wilder, sous la direction de Julien Forcier n'était pas réellement désappointante. Parce que la pièce est totalement vide de "sensationnel", elle peut facilement devenir monotone. Plusieurs scènes qui risquaient de devenir ennuyantes, ont été sauvées par J. Forcier le meneur de jeu.

Cependant, il semble que J. Forcier soit plus un acteur que metteur en scène. Il a semblé avoir négligé quelques points fondamentaux en direction technique. Il en est résulté que nous avons perdu les scènes les plus sensibles de la pièce. En plaçant la rue principale à l'arrière, l'audience n'a pu être témoin de la rencontre de Simon Stimson et du constable Bill Warren. J. Marcel Duclaume a joué son rôle d'une manière complètement convaincante, et c'était une honte que cette scène n'ait pas été jouée à l'avant, où nous aurions pu apprécier de beaucoup sa performance. M. Forcier a malheureusement attendu au 3ème acte pour utiliser l'avant, et immédiatement, les spectateurs sont devenus plus impliqués; la séparation physique et esthétique entre l'acteur et l'audience est disparue.

Il était évident que chaque acteur était satisfait de leur rôle. Eve-Marie (Emilie Webb) donna une excellente performance. Parce qu'elle croyait définitivement à son caractère, l'audience aussi l'a cru. André Roy (Georges Gibbs) était également enthousiaste et convaincant. Tous deux étaient "vivants" et vivaient dans le contexte de la pièce. E.-M. Forcier (Madame Gibbs) a su se concentrer et comme résultat, elle devint confiante et consistante.

Dans une pièce où l'on ne fait pas l'utilisation d'accessoires, l'action doit être mimée. Il aurait sans doute été bénéficiaire de pratiquer plus longtemps la technique de mimes. A plus d'une fois Pierre Monod (Doctor Gibbs) a détruit l'illusion de ses diners; oubliant qu'il mangeait, après une bouchée, il se croisait les bras, ou mettait les mains dans sa "supposée" assiette. Après la seconde fois, il était amusant.

Le décor consistant de chaises blanches, de bancs et de tables ont été effectivement déménagés par les Porteurs de scène. Aucun autre décor était nécessaire, le reste devait être fourni par l'imagination de chacun. Afin d'aider l'audience à créer une vue d'ensemble de la Petite Ville, des diapositives ont été présentées au tout début. Puisque la pièce originale ne les requiert pas, il aurait été préférable de faire de même. Du moins, on aurait dû choisir des photos moins familières. Celles-ci étaient totalement impertinentes à la pièce et hors du contexte.

Les efforts enthousiastes d'un groupe imposant créa une soirée agréable. Comme la pièce choisie n'était pas d'une nature excitante, les efforts ont été doublement appréciés.

Anne Frank.

Représentants des Anti-Coquilles de Bonnyville au Nouveau-Brunswick

Le groupe de jeunes "Les Anti-Coquilles" de Bonnyville sera représenté lors d'un grand ralliement de jeunes étudiants francophones qui se tiendra à l'Institut de Memramcook au Nouveau-Brunswick les 15, 16, 17 et 18 avril.



Roland Lajoie

Ces représentants sont MM. Roland Lajoie, professeur et Louis Gaulin, étudiant de 11ème année à l'école Notre-Dame de Bonnyville. Le coût de leur voyage sera défrayé par le Secrétariat d'Etat, et ils comptent utiliser les expériences acquises au cours de ce voyage pour organiser un rallye semblable à leur retour à Bonnyville pour les jeunes étudiants francophones de l'Alberta.

Un des buts principaux de ce ralliement consistera à la mise sur pieds de différents ateliers, dont un atelier de créativité, via l'expression corporelle et les arts plastiques. Il y aura également un atelier de communication rendu possible par la participation de l'Office National du Film, et un atelier de Leadership et organisation.

LES ANTI-COQUILLES

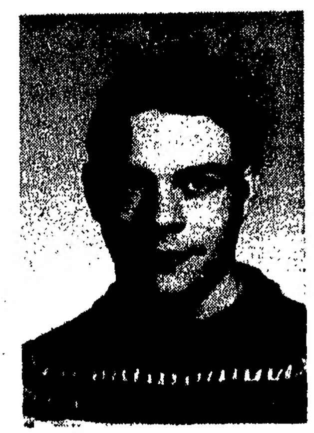
Les "Anti-Coquilles" groupe de jeunes francophones de Bonnyville prirent racine après une session d'animation sociale pour les jeunes de 11ème et 12ème année en octobre dernier.

Les participants, après avoir été sensibilisés sur le fait français pour eux personnellement, et pour les autres francophones de leur région, décidèrent de s'organiser comme groupe à Bonnyville.

M. Roland Lajoie, qui avait en octobre le rôle d'animateur avec M. Adrien Tremblay, accepta de faire partie du groupe de jeunes, comme conseiller. M. Richard Ouellette, professeur de français à l'école Notre-Dame de Bonnyville et Mme. Richard Ouellette ont aussi accepté de faire partie du groupe.

Les "Anti-Coquilles", comme groupe francophone, sont ainsi affiliés à l'ACFA. Donc les jeunes de Bonnyville ont pris une place dans la société francophone à Bonnyville. Il faut dire que l'animation sociale a réussi à renforcer notre ACFA régionale en amenant les jeunes à s'y intéresser aussi activement.

Les réunions des "Anti-Coquilles" ne sont pas structurées comme celles des organisations habituelles. Ils passent plus de temps sur un sujet de discussion car chaque membre peut ainsi exprimer son opinion. Ceci semble un peu bizarre, mais les jeunes ont plus de chance de dire ce qu'ils pensent dans une telle atmosphère. Ils procèdent comme dans une session d'animation.



Louis Gaulin

Le groupe des "Anti-Coquilles" se compose présentement de dix-sept membres, mais en mai prochain la coquille ouverte acceptera d'autres jeunes qui sont intéressés et qui n'ont pas eu la chance d'assister à la session d'animation originale.

Vos clés et les mutilés de guerre

Non seulement une mini-plaque des Amputés de guerre vous assure-t-elle de récupérer vos clés mais elle vous permet aussi de contribuer à redonner une certaine mesure d'indépendance à ceux qui ont perdu des membres en combattant pou leur pays.

Quand un mutilé de guerre se trouve dans des difficultés physiques ou pécuniaires, il peut se faire aider par le Bureau d'Entr'aide qui est partiellement financé par les 75 cents que vous envoyez en retour de ces mini-plaques.



JEAN ET GENS. - Au cours d'une récente émission de Jean et Gens au canal 11, l'invité de Jean Patenaude était M. Gérard Baril, un des premiers organisateurs de la Cabane à Sucre d'Edmonton, il y a 22 ans. M. Baril a décrit les aventures cocasses qui ont marqué cette grande manifestation au cours des années et il a invité la population francophone à prendre une part active à la cabane de cette année qui sera tenue au Pavillon des Ventes sur le terrain de l'Exposition le 1er mai prochain.

L'avortement demeure un problème de l'heure

Récemment, le service international de Radio-Canada demandait à son Excellence Mgr. J.-A. Plourde, archevêque d'Ottawa une entrevue sur la position de l'Eglise vis-à-vis l'avortement. Voici l'essentiel de cette entrevue que nous reproduisons car elle donne exactement notre position sur ce sujet si controversé.

Q. Quelle est la raison fondamentale de l'opposition de l'Eglise catholique à l'avortement ?

R. Aussi étrange que cela puisse paraître, cette raison fondamentale n'est pas basée sur un fait révélé, religieux, mais un fait humain: le droit à la vie. Ce droit, contenu dans la Déclaration Universelle des droits de l'homme et adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948, l'Etat a le devoir fondamental de le protéger et de le défendre. Voilà le fondement de notre opposition à l'avortement. Il est vrai que sur ce fait humain, nous greffons des faits surnaturels: la vie divine, la grâce qui fera de ces enfants, une fois baptisés, des fils de Dieu et des frères en Jésus-Christ, et cela renforce notre position. Cette dimension proprement chrétienne, nous ne l'imposons à personne mais nous avons le droit et le devoir d'en tenir compte dans notre prise de position. Mais le point de départ est un fait humain.

Q. Mais pour cela, il faudrait être certain qu'il y a vie dans le foetus. N'est-ce pas ce que l'on met en doute de nos jours ?

R. L'on met tout en doute de nos jours ! Il y a encore et toujours des témoignages nombreux et extrêmement sérieux en faveur de la vie humaine intra-utérine. Mais même s'il y a doute, quand il s'agit d'un droit aussi fondamental que celui à la vie, le doute doit être résolu en faveur de la vie. On n'enterre pas les gens parce qu'on n'est pas sûr s'ils vivent encore. Et combien d'autres exemples l'on pourrait donner. Mais il y a plus. Personne ne peut nier que la vie humaine passe nécessairement par l'état foetal. Si les hommes peuvent manipuler à leur guise le foetus, ils manipulent par le fait même la vie humaine à sa source, et le droit à la vie n'est plus fondamental, ce qui est inadmissible.

Q. Mais pourquoi la loi ne laisserait-elle pas à la conscience des gens de décider en ce domaine ? Est-il absolument nécessaire qu'il y ait une loi concernant l'avortement ?

R. On reconnaît à l'Etat un ensemble de devoirs inaliénables qui découlent de sa nature même. Au nombre de ces devoirs, celui de protéger et de défendre le droit à la vie, surtout des innocents, est primordial, et cela, du début jusqu'au terme de la vie. Si l'Etat se retirait du champ de l'avortement sous prétexte de s'en remettre à la conscience des gens, mais continuait à protéger par ses lois, la vie sur les routes, sur les chantiers de construction, etc., cela me paraîtrait pour le moins illogique, sinon comme une trahison de sa mission. Une fois engendrée, la vie de l'enfant n'est pas la propriété absolue de la mère, encore moins du médecin. Ni l'un ni l'autre, ni les deux ensemble ne peuvent en disposer à leur guise et l'Etat a le devoir de la protéger.

De plus, la loi a toujours une influence sur les citoyens. Je dirais même qu'elle a une "fonction d'enseignement". Cette fonction s'exerce même lorsqu'on retire une loi du code légal. On a beau dire: même si le gouvernement retire cette loi du code, cela ne veut pas dire qu'il encourage l'avortement. Peut-être, mais cela veut dire qu'il ne le défend pas, et cela aurait une influence néfaste sur bien des gens, à mon avis. Les gens se feraient vite une autre idée de l'avortement. C'est cela que j'appelle la "fonction d'enseignement" de la loi, qui s'applique même au retrait d'une loi.

Q. Vous êtes donc en désaccord avec ceux qui disent que l'Etat n'a pas d'affaire dans les chambres à coucher de la nation ?

R. Ca dépend. Si ce qui se passe dans une chambre à coucher ne lèse aucun droit humain et ne compromet pas le bien commun de la nation, je serais peut-être d'accord avec ce slogan. Mais au contraire, si l'on vole ou l'on tue dans une chambre à coucher de la nation, j'estime que l'Etat a le devoir d'intervenir. Cela s'applique évidemment à l'avortement pour les raisons expliquées plus haut.

Q. Ne croyez-vous pas que la loi actuelle favorise les riches qui ont les moyens d'aller se faire avorter dans l'Etat de New-York par exemple, alors que les pauvres ne le peuvent pas? Est-ce cela l'égalité devant la loi ?

R. Si les riches avaient le droit d'aller se faire avorter ailleurs parce qu'ils en ont les moyens, alors je dirais que les pauvres devraient avoir le même droit. Si les riches se conduisent mal en ce faisant, j'estime que les pauvres n'ont pas le droit d'en faire autant. Un exemple: supposons que les suicides ou les meurtres ou la consommation de la drogue seraient plus nombreux chez les riches que chez les pauvres, cela donnerait-il le droit aux pauvres de se suicider, de tuer ou de se droguer davantage ? Les défauts des autres n'excusent pas les nôtres. Et l'on pourrait peut-être rappeler ici la parole de l'Evangile: "Malheur à vous, riches.."

Q. Que pensez-vous de l'argument des avortements clandestins auxquels la loi actuelle semble pousser ?

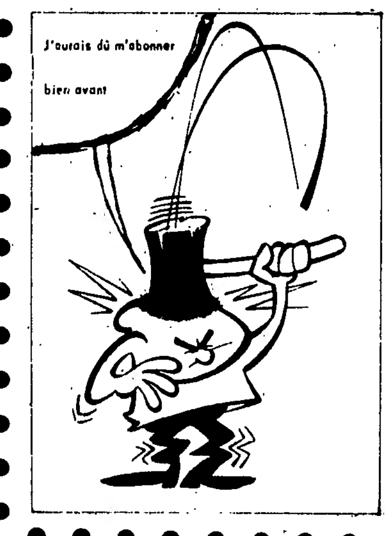
R. Outre qu'il n'est pas encore prouvé qu'une libéralisation de l'avortement soit le meilleur moyen de lutter contre les avortements clandestins, l'argument me paraît dangereux. Parce que les accidents de la route sont pour le moins aussi nombreux que les avortements, songe-t-on à supprimer les lois sur la sécurité routière ? Il y a d'autres moyens, plus positifs, d'aider les mères qu'une nouvelle naissance mettrait dans une situation difficile. Ici c'est toute la société qui devrait faire sa part.

Q. D'après vous, un député catholique pourrait-il voter en faveur de l'avortement sur demande ou pour le retrait de l'avortement du code criminel ?

R. Un député a le droit et le devoir de suivre sa conscience. J'avoue toutefois que je comprendrais mal qu'une conscience informée puisse voter en faveur de l'une ou l'autre de ces deux mesures.

Q. Que faites-vous de la vie de la femme dans tout cela ? N'a-t-elle pas, elle aussi, droit à sa vie ?

R. Bien sûr, et dans leur déclarations, les évêques canadiens proposent diverses mesures pour venir en aide aux mères. Mais nous croyons que l'avortement n'est pas la solution appropriée. Une bonne fin ne justifie pas l'emploi de mauvais moyens.



EVITEZ LES ENVOIS D'ARGENT COMPTANT; SERVEZ-VOUS PLUTOT D'UN CHEQUE OU MANDAT-POSTE.

Remplissez la formule ci dessous et retournez, avec paiement de votre abonnement à l'adresse suivante:

LE FRANCO
10010 - 109e rue,
Edmonton, Alberta

(Abonnement) Tél. 422-0388

NOM ....

ADRESSE ....

Veuillez trouver ci-inclus la somme de $..........

pour abonnement au Franco-albertain pour.......... an(s).

Tarifs d'abonnement:
Au Canada — 1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
A l'étranger — $7.50 par année

BIAFRA

AVORTEMENT SUR DEMANDE

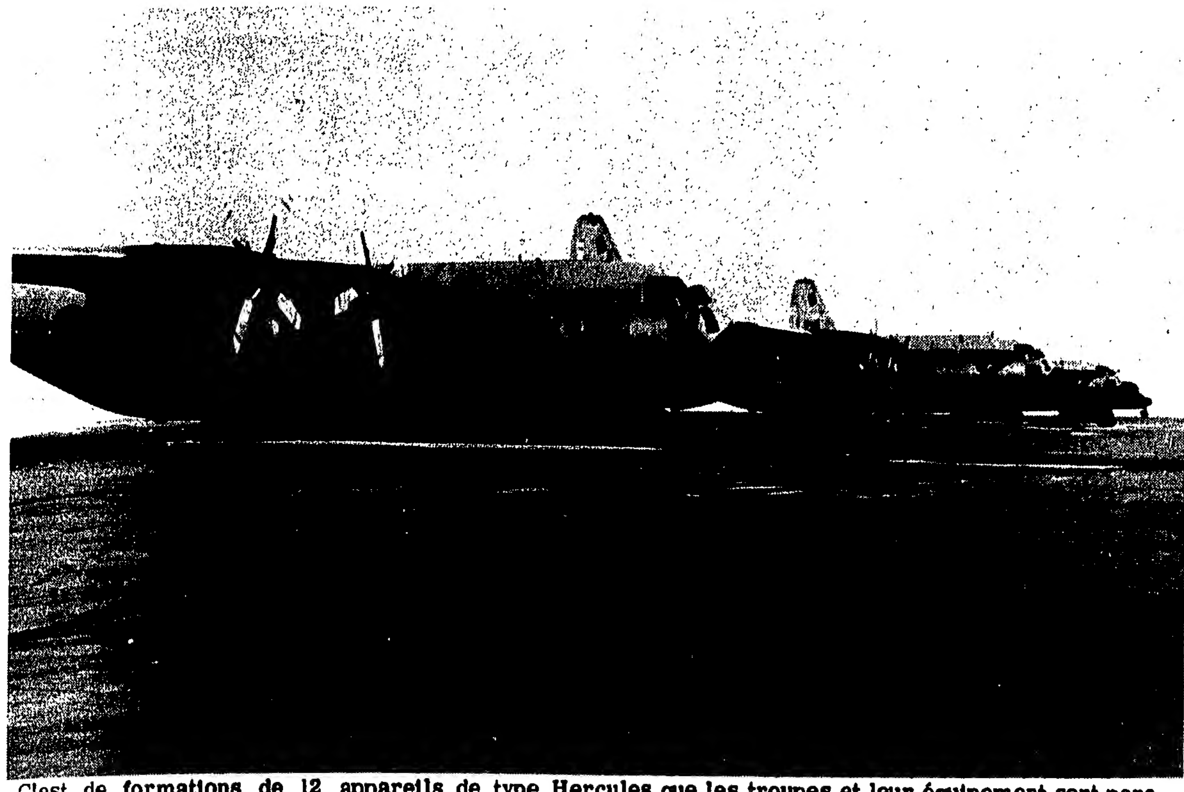
HIROSHIMA

LIBERONS LA FEMME!

ABUS des DROGUES

1914 1939 1950 19?

A CHACUN SA FAÇON DE TUER...



C'est de formations de 12 appareils de type Hercules que les troupes et leur équipement sont parachutés au nord de Namao lors des exercices qui s'y déroulent cette semaine par les Forces Armées Canadiennes. Il est à noter que plusieurs canadiens-français originaires du Québec et faisant partie du 1er Commando, Régiment Aéroporté Canadien participent à ces manoeuvres, effectuant des sauts de nuit.

Importantes manoeuvres des Forces Armées à Edmonton

Des troupes aéroportées, des jeeps, des canons et des camions sont parachutés au Rochester Field, juste au nord de l'aéroport de Namao à la base des Forces Canadiennes d'Edmonton cette semaine dans ce qui est la plus grande opération aéroportée à s'être jamais déroulée dans la région d'Edmonton.

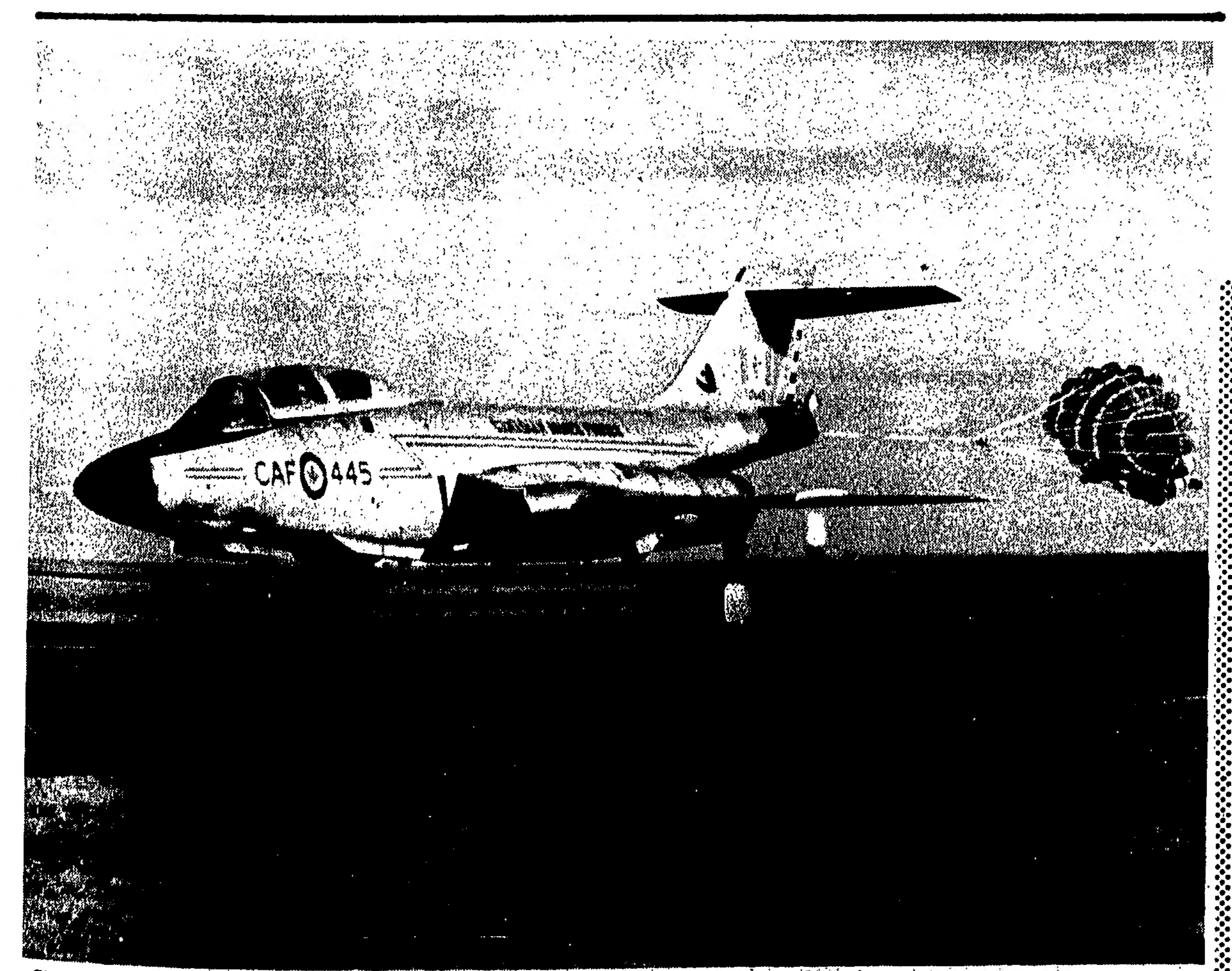
Les parachutages sont faits principalement de formations de 12 avions de type "Hercules" de l'escadrille de transport 435 d'Edmonton et de l'escadrille de transport 436 d'Ottawa.

L'exercice, appelé "Prudent Oath", est supporté par le régiment aéroporté canadien, basé à Edmonton. Le commandant des opérations aériennes est le lieutenant-colonel J.R. Howey, commandant de l'escadrille d'Edmonton, et le directeur de l'exercice pour le régiment aéroporté est son commandant, le colonel Robert G. Therrlault.

L'exercice est tenu pour entraîner les éléments de terre et aériens des Forces Armées au parachutage de formation d'avions multiples, aussi bien durant le jour que la nuit. Plus de 750 personnes participent à l'exercice.

Des parachutages par des avions isolés sont faits par des avions de type Buffalo de l'escadrille de support tactique 429 d'Edmonton, au cours des deux nuits précédant l'assaut principal.

Notre reporter suit le déroulement de ces opérations et dans notre prochaine édition, nous pourrons vous donner un reportage photographique des événements.



SENTINELLE SUPERSONIQUE-- Le chasseur d'interception "CF-101B," capable d'atteindre la vitesse de 1,200 m/h, fait partie de l'arsenal du Commandement de la Défense des Forces canadiennes (ADC), élément canadien du Commandement de la Défense aérienne de l'Amérique du Nord. Armé de missile air-air "Falcon" et de roquettes nucléaires air-air "Génie", le CF-101 peut intercepter un avion ennemi éventuel bien avant que celui-ci atteigne son objectif. Le Quartier général de l'ADC est situé à North Bay, en Ontario où il partage des locaux souterrains avec le Q.G. de la 22ème Région du NORAD.

Le Français, notre langue



Docteur Pierre A.R. Monod

ATTENDRE.

Ah ! les voyages ! chacun rêve d'en faire mais il faut attendre les vacances pour cela. Attendre les vacances ? Ne peut-on pas dire: "Attendre pour les vacances ?" Non, on ne peut pas attendre pour un ami, pas plus qu'on ne peut attendre pour des vacances. C'est une vilaine tournure qui vient de l'anglais. Soyons satisfaits d'attendre Henri, d'attendre l'ascenseur ou d'attendre la sortie.

MONTER.

Monter où ? Eh bien, dehors, monter sur un toit, sur un arbre ou sur une montagne; à l'intérieur monter sur une chaise ou sur une échelle. Mais... on ne monte pas sur le train ou sur l'autobus, on ne monte pas sur l'avion; on monte dans le train, dans l'autobus, on monte dans l'avion. Seulement s'il faut faire des réparations ou des nettoyages, quelqu'un devra monter sur un train ou sur un autobus. De même, on ne monte pas en bicyclette ou en ski, on monte à bicyclette, à ski ou à cheval.

Voilà des emprunts à l'anglais dont notre belle langue n'a pas à être fière.

CHERCHER.

Et puisque nous relevons quelques verbes qui souffrent du contact avec l'anglais, pourquoi ne pas mentionner: "chercher". Quand Jean dit: "Il faut que je regarde pour mon livre, je ne sais pas où il est", ce qu'il veut dire, c'est "Il faut que je cherche mon livre". Alors, essayons de nous souvenir que "regarder pour" n'existe pas; lorsqu'on cherche quelque chose, on regarde autour de soi. Ne mélangeons pas ces deux verbes si différents de sens.

ACCOMMODER.

Terminons notre petite guerre contre les anglais (les verbes, bien sûr) en nous attaquant à "accommoder". Sans doute c'est un verbe bien français mais trop souvent employé "à l'anglaise".

Dites-vous: "Combien de personnes pouvez-vous accommoder ?" Si vous le faites, vous avez tort, on ne peut pas accommoder des personnes, on peut les loger les recevoir chez soi mais jamais les accommoder. Si on leur rend service, si on est aimable avec elles, on ne les accommode pas non plus. "Je vais essayer de vous accomoder" doit être remplacé par "je vais essayer de vous rendre service".

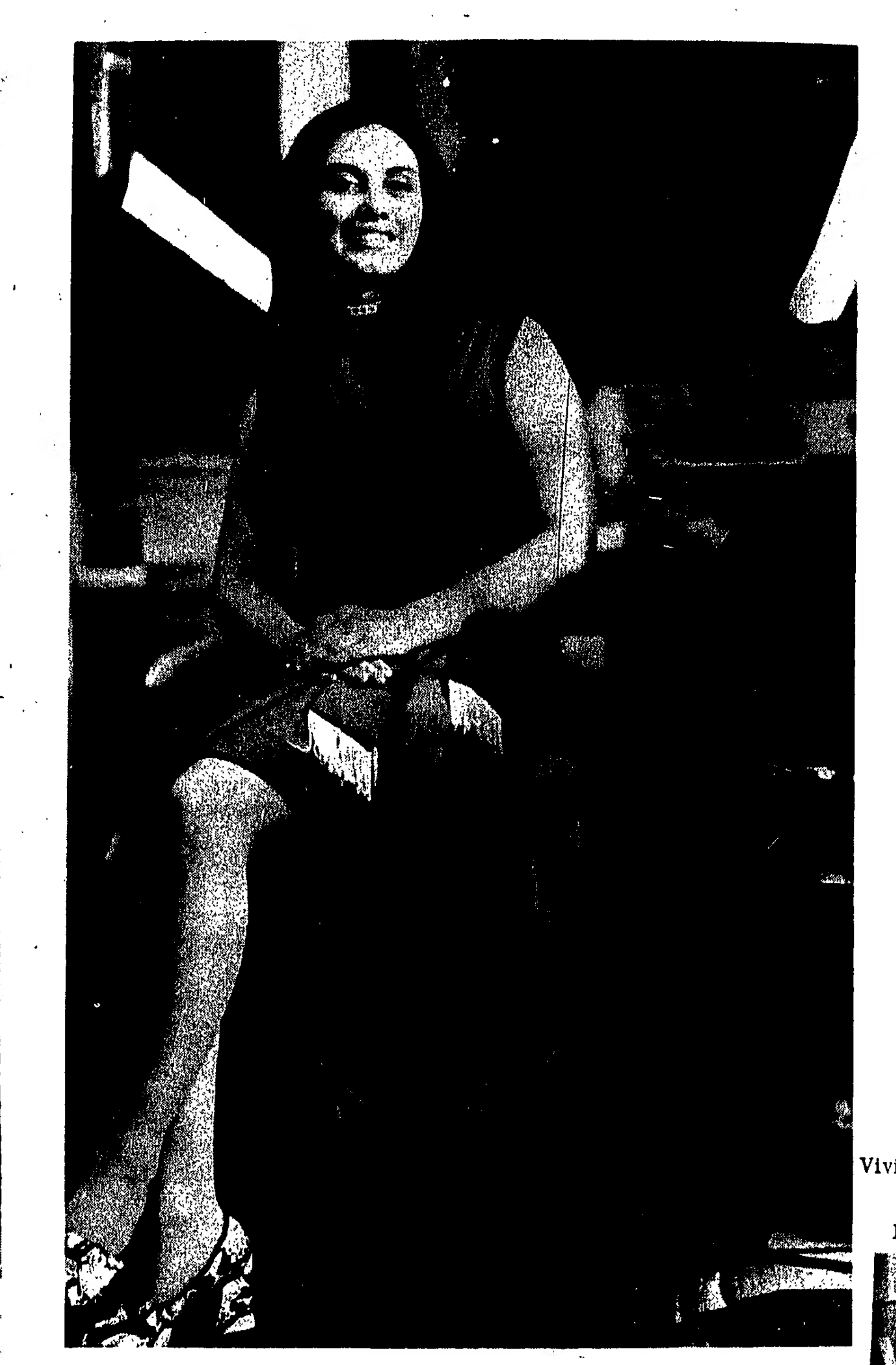
La seule facon juste d'employer "accommoder" est sans doute celle qu'on utilise le moins. Grand-papa dit: "Mes petits-enfants sont bien bruyants mais je m'en accommode"; ce qu'il veut dire, c'est qu'il accepte ce bruit parce qu'il est produit par ses petits-enfants. Alors n'accommodons personne mais accommodons-nous pour vivre en paix avec chacun et... le monde ira mieux !

100,000 CHANSONS

SAMEDI SOIR

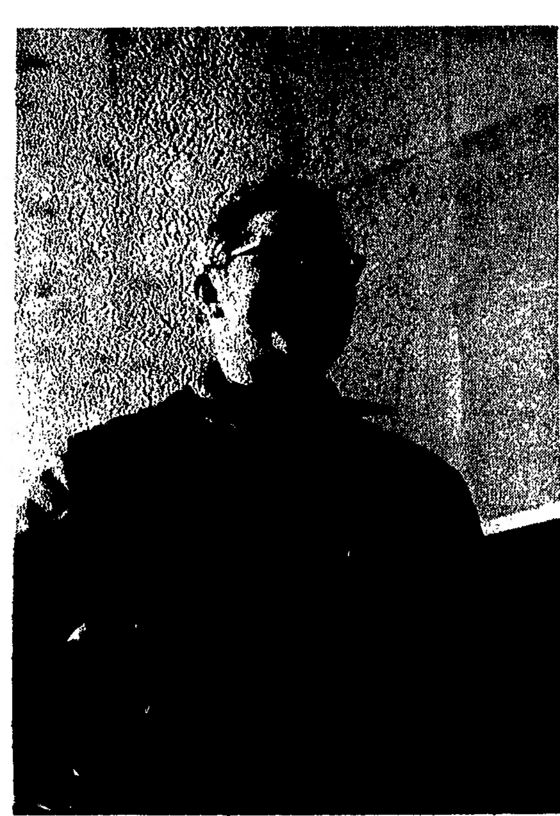
A 9h.30

AU CANAL II



Vivianne

Paul



Ronald Thomson, chansonnier de Boyle.

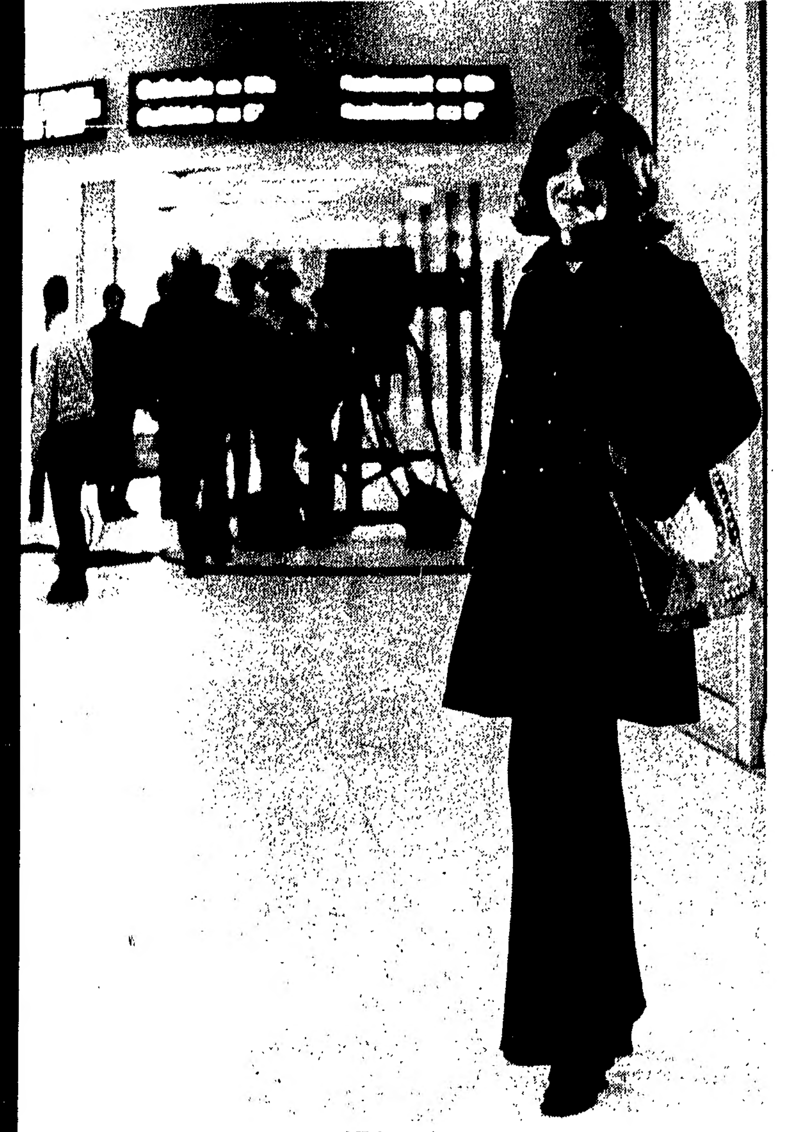


Carmen Bourret, soprano colorature d'Edmonton.



Les Chantamis d'Edmonton devant l'Hôtel de Ville.





France Levasseur, chanteuse d'Edmonton.

Pierre, chanteuse de Falher.

orieau, chanteuse d'Edmonton.

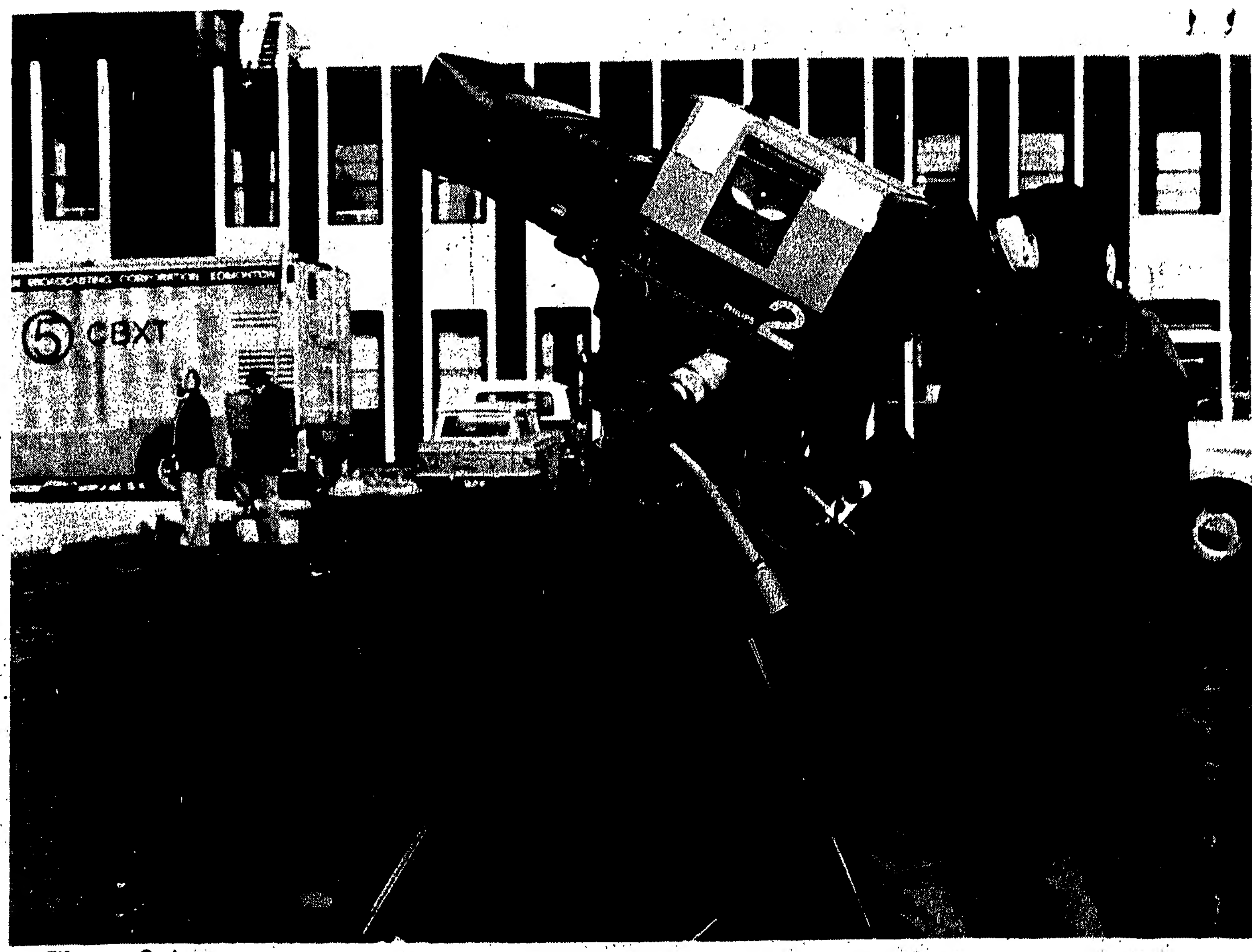




Henri Lorieau, pianiste d'Edmonton.



François Provencher, réalisateur de l'émission, donne ses instructions aux Chantamis.



Silence...On tourne...

-Féminités-



DEBORDANTES DE ROMANTISME -- deux robes allongées, créées pour le printemps et l'été par Isadora Creations de Montréal. Elles sont en fin maillé tricoté de fibres acrylique "Orlon" et toutes deux allient un haut de teinte unie avec une jupe multiteintes. La jupe frangée combine des tons pastels de jeune, rose, beige et turquoise tandis que la robe longue est rayée de rouge, marron et noir, sur fond beige.

CONSEILS CULINAIRES

Les aliments congelés?... Des amis fort utiles

La congélation permet de présenter, douze mois par année, une foule de produits dont la qualité se compare bien à celle des aliments frais. En plus d'apporter de la variété, ces aliments simplifient le travail et sont des amis fort utiles en cas d'imprévue.

La prochaine fois que vous achèterez des aliments congelés, vérifiez certains détails au magasin afin d'être certaine d'obtenir des produits de qualité supérieure. Examinons de près quelques emballages: ils doivent être bien scellés, sans déchirure. Si vous achetez des fruits et des légumes dans des sacs de plastique, choisissez ceux qui ne contiennent pas ou peu de neige sinon il y a des chances que le produit ait été recongelé après décongélation. Evitez l'achat de légumes formant une masse solide et choisissez des produits qui ne sont pas décolorés. Enfin, n'oubliez pas de vérifier la marque de catégorie, indice de qualité du produit. En général, vous verrez Fantaisie bien que la catégorie Canada de Choix existe aussi.

Afin d'en conserver la qualité, placez les produits congelés au congélateur dès votre retour à la maison (sans vous être attardée en route) et assurez-vous que la température du congélateur est au moins à 0 degré F. ou plus bas. Comme vous le savez, la température à laquelle les aliments sont conservés conditionne la durée d'entreposage. Si le congélateur de votre réfrigérateur n'indique que 20 degré F. achetez les légumes congelés en petites quantités et utilisez-les rapidement. En passant, souvenez-vous que tous les légumes congelés doivent être cuits sans être décongelés et aussi qu'ils exigent une cuisson plus courte que les légumes frais.

• • • • • • • • • • • • • •

Réparez les brèches du budget avec du boeuf haché

De nos jours, il faut de temps à autre réparer les brèches faites dans le budget alimentaire et servir des repas plus économiques. A cette fin, le boeuf haché se prête heureusement à de nombreuses préparations culinaires car il se marie à plusieurs aliments.

Qu'est-ce que le boeuf haché? C'est une viande provenant des parures et des parties moins tendres telles que jarret, flanc et cou.

D'après les règlements de la Direction des aliments et drogues, le boeuf haché doit contenir au plus 30% de gras adhérant normalement au boeuf employé. Lorsqu'on présente la viande comme "maigre" elle doit contenir tout au plus 15% de gras. Le bifteck haché peut aussi provenir de la ronde; à ce moment-là, on l'annonce comme tel. Il va sans dire que plus la viande contient de gras moins elle coûte cher la livre mais plus diminue durant la cuisson.

Comment éduquer votre enfant selon la méthode Montessori

En 1907, Maria Montessori, une jeune doctoresse italienne, fondait dans les faubourgs de Rome la première "Casa dei bambini" (Maison des enfants). Sous sa direction, des enfants âgés de 2 à 5 ans s'initiaient à des disciplines jusque-là réservées aux écoliers. L'expérience suscita beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme.

Deux ans plus tard, Maria Montessori expliquait dans un livre très remarqué les idées maîtresses de sa pédagogie. L'enfant d'âge pré-scolaire, disait-elle, traverse une période privilégiée de sa vie où il est extrêmement réceptif et absorbant. Il faut donc utiliser au maximum cette disposition inconsciente pour développer chez l'enfant le sens de la découverte et de la curiosité. Les habitudes intellectuelles acquises durant cette époque de la vie influencent à jamais le comportement de l'enfant.

Riche de ses découvertes, Maria Montessori se mit donc à l'oeuvre et créa un éventail d'exercices pour permettre à l'enfant de développer sa sensibilité, sa perception, la coordination de ses mouvements, etc. La "méthode Montessori" était née. Jusqu'à très récemment cependant, l'oeuvre de Maria Montessori n'était accessible qu'à des professeurs spécialisés.

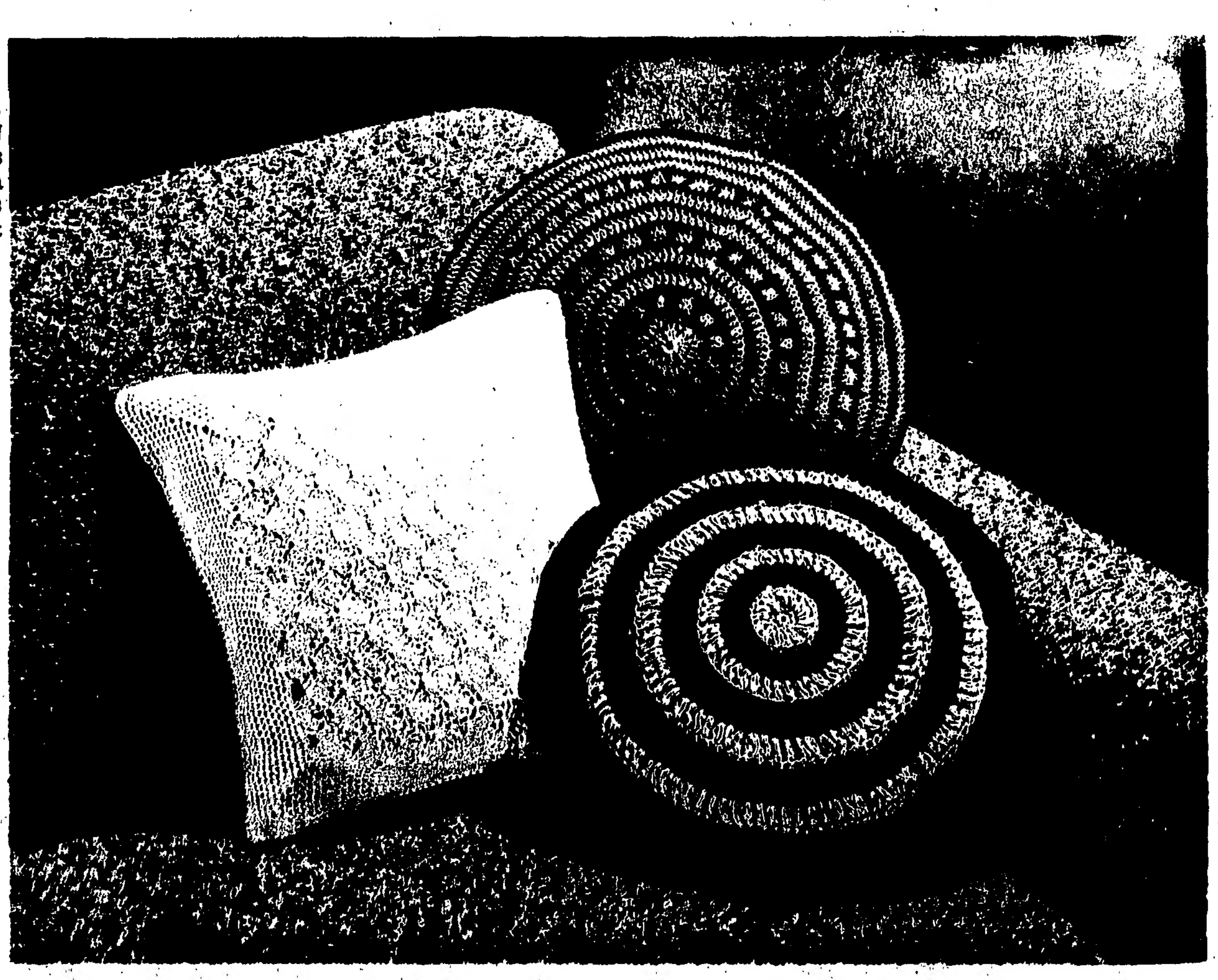
En publiant COMMENT EDUQUER VOTRE ENFANT SELON LA METHODE MONTESSORI, les Editions Paulines mettent donc à la portée de toutes les mamans le premier guide spécialement conçu pour elles, pour leur enseigner à utiliser cette célèbre méthode à la maison.

Dans ce volume, elles apprendront à mieux connaître madame Montessori et sa pensée. Comme on l'imagine, une bonne partie du livre est consacrée aux exercices pratiques. Dand chaque cas, l'auteur donne des instructions détaillées pour en favoriser la compréhension et l'exécution. Le volume explique aussi comment fabriquer simplement et à peu de frais tout le matériel employé.

Les mamans qui ont un véritable souci du développement de leurs enfants trouveront dans cet ouvrage une méthode ingénieuse, facile à employer et surtout reconnue comme l'une des meilleures.

"Comment éduquer votre enfant selon la méthode Montessori" est maintenant en vente dans toutes librairies, ou peut être obtenu en écrivant à: Les Editions Paulines, 250 N. Boulevard St-François, Sherbrooke, P. Québec.

de broches en aiguilles



Si vous désirez recevoir ce patron en français, écrivez à: Patrons du Franco, 10010 - 109e rue, Edmonton 14. N'oubliez pas d'ajouter une lettre affranchie à votre nom et dix sous.

Modèle no C.S.-428-F

Le père Gérard Lassonde O. M. I. célèbre son 25e anniversaire d'ordination

La paroisse St.-Louis de Bonnyville fêtera son curé, le révérend père Gérard Lassonde O.M.I. à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire de prêtrise. La célébration débutera par une messe concélébrée dimanche, le 18 avril, à 10h.30. A cette occasion, le révérend père Thomas Bilodeau O.M.I. supérieur provincial, prêchera en français et le révérend père Daniel Lafrance O.M.I., en anglais. Un banquet qui débutera à 12h.30 p.m. donnera l'occasion à son Excellence Monseigneur Edouard Gagnon, évêque de St.-Paul au clergé diocésain, aux oblats et aux paroissiens d'exprimer leurs voeux au jubilaire et de lui offrir une bourse et une plaque commémorative. Les chorales de Bonnyville exécuteront également quelques chants.

Le révérend père Gérard Lassonde est né à Sutton, Québec, le 14 décembre 1919. Il était le septième d'une famille de onze enfants. Il fit ses études élémentaires à Sutton, puis entra au Juniorat du Sacré Coeur d'Ottawa en 1934. Il compléta ses études classiques à l'Université d'Ottawa en juin 1940.

Entré au noviciat des missionnaires Oblats de Marie-Immaculée (O.M.I.) en juillet 1940, il prononçait ses premiers voeux en religion un an plus tard. Transféré dans l'Ouest Canadien, il fit ses études en philosophie et en théologie au grand séminaire oblat de Lebret, Sask. de 1941 à 1947.

Il fut ordonné prêtre le 16 juin, 1946, à Richelieu, P.Q. par son Excellence Monseigneur L. Scheffer O.M.I., premier évêque du Labrador.

La paroisse de St.-Paul profita du ministère du père Lassonde d'octobre 1947 à janvier 1951. Durant cette période il fut l'organisateur de la Croisade du Rosaire en 1949.

Lorsque St.-Paul devint le siège d'un nouveau diocèse, les Pères Oblats reçurent la charge de la paroisse St.-Louis de Bonnyville. Le père Gérard Lassonde fut alors transféré comme vicaire à la paroisse Notre-Dame de North Battleford. Dix-huit mois plus tard, en mai 1952, il devint pasteur de St.-Vital de Battleford. Dans l'automne de cette même année, il organisa les fêtes du soixante-quinzième anniversaire de la fondation de cette paroisse.

En août 1953, le Père Lassonde retourna à la paroisse Notre-Dame de North Battleford en qualité de curé. Durant ses huit années comme pasteur, la paroisse fut enrichie d'une grande salle paroissiale, puis divisée pour former une nouvelle paroisse, celle de St.-Joseph. En août 1961, le père Gérard Lassonde fut transféré à St.-Louis de Bonnyville, où il est curé actuellement.

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de prêtrise du révérend père Gérard Lassonde O.M.I., ses nombreux amis, par la voix du Franco, lui offrent leurs voeux sincères et veulent lui exprimer leur estime et leur gratitude.

A CALGARY

Projection du film "Un pays sans bon sens"

Le film très controversé de Pierre Perreault "Un pays sans bon sens" sera projeté à Calgary jeudi le 6 mai prochain sous les auspices du Cercle Français de l'Université de Calgary. Ce film qui a soulevé les commentaires les plus divers d'un bout à l'autre du Canada est une production de l'Office National du Film et il devrait faire salle comble à nouveau lors de la projection de Calgary. Dans une prochaine édition nous pourrons donner le lieu et l'heure de la projection.

Les membres du Cercle Français de l'Université de Calgary nous ont également envoyé la cédule des autres films qui seront présentés d'ici le 15 juin. Après "Un pays sans bon sens", le 6 mai, on présentera le 18 mai une production intitulée "Ne touchez pas au Grisbi". Le 2 juin, ce sera le film "Lola" qui sera à l'affiche et la saison se terminera par le film "L'assasin habite au 21" qui sera présenté le 15 juin.

Ces films ne sont pas présentés seulement pour les membres du Cercle Français de l'Université de Calgary, mais pour toute la population francophone de Calgary.

Une autre activité du Cercle Français, réservée cette fois aux membres, est la "Fin de semaine au ranch". Elle est prévue pour les 14, 15 et 16 mai et se déroulera au Camp Chief Hector.

Le miel... et son goût de revenez-y

Le miel est une substance étonnante provenant du nectar des fleurs. Cueilli, modifié, concentré et emmagasiné par les abeilles, ce produit est à la fois une solution concentrée, composée de sucres bien connus comme le lévolose et le dextrose.

Aujourd'hui, on peut se procurer le miel sous 3 formes bien distinctes: en rayons, liquide ou granulé. Le miel liquide est extrait des alvéoles du rayon à l'aide d'une lame chauffée et ensuite centrifugé puis passé au tamis avant de s'acheminer vers l'usine de transformation. Afin d'obtenir un miel en crème ou cristallisé, on y ajoute de fins cristaux de miel sous une température surveillée. Quant au miel liquide, on le chauffe un peu afin d'éliminer la levure, cause de fermentation.

Selon les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada, quand on pense aux différentes sortes de miel sur le marché et aux merveilles que l'on peut heureusement confectionner à base de ce délicieux produit, on doit se compter chanceux... C'est d'ailleurs à partir de là que l'eau nous en vient à la bouche... sans compter que les aventures gastronomiques et le miel vont de pairs à tous ceux qui veulent bien l'essayer.

Les anciens combattants ont besoin d'une aide accrue

Les mutilés de la Seconde Grande Guerre atteignent justement l'âge où s'accroissent leurs difficultés physiques et pécuniaires, donc ils ont besoin plus que jamais d'être aidés, nous fait remarquer A.J. Parsons, directeur général du Service de plaques des Amputés de guerre.

La principale source de revenu des Amputés de Guerre est le Service de Plaques, soit les 75 cents que les automobilistes veulent bien lui envoyer. Les gouvernements des Provinces ont la gentillesse de leur fournir la liste des plaques d'immatriculation de même que les noms et adresses qui y correspondent.

Quiconque trouve un trousseau de clés perdu auquel est attaché une mini-plaque n'a qu'à le jeter dans une boite aux lettres. Environ 70 trousseaux perdus sont ainsi retournés à chaque jour à ceux qui les ont perdus. Le bureau et l'atelier du Service de Plaques fournit du travail à des mutilés de guerre et permet aussi de venir en aide à d'autres.

Dans la plupart des cas soumis à notre Bureau d'Entr'aide, il s'agit uniquement de savoir où s'adresser et de faire les démarches au nom de l'ancien combattant. C'est ainsi que nous avons soumis de nombreux cas au Ministère des anciens combattants, à la Commission canadienne des Pensions, à des députés et à divers organismes de bien-être. Voici quelques exemples:

Un mutilé a subi une blessure qui a été adjugée comme n'étant pas reliée à l'incapacité pour laquelle il recevait une pension mais qui nécessiterait une longue convalescence. Les Amputés de guerre en ont appelé de cette décision et 17 jours plus tard la Commission lui accordait $1,800. par année.

Un pensionné a demandé une augmentation de sa pension, ayant pris tellement d'embonpoint qu'il avait besoin des services d'un aide à temps partiel. La Commission refusa sa demande en alléguant que son obésité était imputable à lui-même. Le Bureau d'Entr'aide en appela de la décision en démontrant que son amputation ne lui permettait pas de faire l'exercice physique requis pour combattre l'obésité. La décision a été renversée.

Un représentant des Amputés de guerre découvrit que la "veuve" d'un mutilé ne recevait pas de pension parce que leur mariage n'était pas considéré valide. Le Bureau d'Entr'aide lui a obtenu une pension en établissant qu'elle avait vécu avec lui comme épouse de droit commun durant les sept années qui ont précédé son décès.

Un pensionné qui a perdu les deux jambes à la guerre a perdu son épouse et son père en peu de temps, ce qui le laissait avec deux personnes à sa charge, soit son beau-père de 77 ans et un fils de 12 ans. Par surcroit on a réduit le tarif de sa pension à celui d'un célibataire. Après plusieurs rencontres entre des représentants des Amputés de Guerre et ceux de la Commission des Pensions, la difficulté a été résolue. On a rétabli sa pension au tarif d'un homme marié sous réserve que sa fille, bien qu'elle ne vive pas avec lui, se charge d'une partie des travaux ménagers et des soins à donner à l'enfant.

Les 32 avant-postes hospitaliers ou infirmiers de la Croix-Rouge ont accueilli, l'an dernier, plus de 20,000 malades ou consultants externes. Dans ces avant-postes qui desservent les régions éloignées au Canada, les infirmières ont présidé à plus de 600 naissances.

Les gamma-globulines sont un dérivé du sang total recueilli par la Croix-Rouge. Elles constituent une arme efficace dans la prévention ou la modification de la variole, des oreillons, de la poliomyélite et de l'hépatite infectieuse.

Le voisinage

Mme. Muriel Stedman de Calgary est venue visiter ses parents M. et Mme. Ernest Couet, la famille Couet et la famille Pickard à Edmonton la semaine dernière. A son retour à Calgary elle ramena avec elle ses deux nièces Terry et Nathalie Pickard pour les vacances de Pâques. Le sergent Stedman est actuellement en service à Chypre.

Décès de soeur Alice Loiselle

Soeur Alice Loiselle, soeur grise, née à Saint-Albert le 12 mai 1902, est décédée le 4 avril, après plus de cinquante ans de vie religieuse: elle entrait au Noviciat des Soeurs Grises, à Montréal, en 1919.

Après sa profession religieuse en 1922, soeur Loiselle fit son cours d'infirmière à l'Hôpital Saint-Paul de Saskatoon. Sauf 3 ans de service à cet hôpital et 2 ans à celui de Saint-Jean de Québec, c'est dans l'Alberta que cette religieuse vécut sa vie de soeur grise infirmière: 19 ans à l'Hôpital Général d'Edmonton, 8 ans à l'Hôpital Sainte-Croix de Calgary, 2 ans à l'Hôpital Sainte-Thérèse de Saint-Paul; elle travailla aussi 6 ans dans sa ville natale et 3 ans avec les Indiens à l'Ecole Blue Quills de Saint-Paul. Depuis 1967, elle était retirée à l'infirmerie du Centre Régional des Soeurs Grises, à Edmonton.

Soeur Loiselle laisse dans le deuil son beau-frère et sa soeur, M. et Mme. Rosaire Hébert, retirés au Foyer Youville de Saint-Albert, et 25 neveux et nièces dont voici quelques noms: soeur Yvette Hébert, A.S.V., provinciale à Edmonton, mesdames Odile Lesburg, Isola Durocher et Rachelle Dion, toutes 3 de Saint-Albert, et M. l'abbé Denis Hébert, missionnaire à Lima, au Pérou.

La messe des funérailles fut célébrée au Centre Régional des Soeurs Grises, à Edmonton, le 6 avril, par le révérend Père Clément Tourigny, O.M.I. qui présida aussi aux prières de l'inhumation au cimetière de Saint-Albert.



Les jouets, source de joie ou cause d'émoi?

Les jouets sont des gages d'amour. Il convient de les choisir avec soin. Toutefois, les enfants sont changeants et les jouets varient également, d'où il découle que les parents doivent souvent envisager un choix embarrassant face à des jouets d'allure resplendissante. Il importe de faire preuve de jugement dans l'achat de jouets, mais il faut garder à l'esprit les grandes lignes directrices suivantes:

1- Les jouets doivent convenir à l'âge et aux aptitudes de l'enfant. Chaque enfant est un être bien particulier. En achetant un jouet, les parents doivent tenir compte des aptitudes mentales et physiques de l'enfant. Les jouets qui sont trop compliqués pour le degré de croissance de l'enfant peuvent être causes de déception.

Les parents doivent tenir à l'écart des enfants en bas âge les jouets destinés aux enfants plus âgés. Même certains jouets conçus pour des enfants plus âgés, tels que les jeux de chimie et les jeux de gravure sur bois, doivent au début faire l'objet de la surveillance des parents.

2- Importance de la durabilité et de la solidité. Les enfants ont une tendance à la destruction. Certains jouets sont destinés à être mâchonnés, à tomber des mains des enfants ou à faire l'objet d'un traitement brutal. Les jouets doivent être conçus pour être malmenés. Pour d'autres jouets, c'est la lavabilité qui est importante.

3- Les jouets doivent satisfaire les goûts de l'enfant. Les jouets font souvent partie d'un monde de fantaisie. Des choses simples mais hautes en couleurs introduisent parfois l'enfant dans un monde de délices où règnent le jeu et la fantaisie.

4- La forme des jouets doit être attrayante. Les enfants en viennent à connaître les couleurs à l'aide de jouets. Ils apprennent également par ce moyen comment les choses s'agencent entre elles. Des couleurs et une forme agréables permettront aux enfants de cultiver leurs sens d'appréciation de l'esthétique.

5- Les jouets doivent bien fonctionner. Les enfants s'attendent que les jouets à actionner ou à assembler fonctionnent ou se laissent assembler effectivement. Si un jouet est censé faire du bruit, se déplacer sur roues ou s'assembler de quelque façon par éléments, l'enfant est déçu si le jouet ne répond pas à son attente.

6- C'est chose sensée que d'apporter de l'attention à l'achat de jouets. Le prix des jouets varie fréquemment d'un magasin à l'autre. En vérifiant les prix, il est souvent possible d'économiser. L'enfant s'en fiche, mais les parents doivent s'en soucier.

7- La quantité ne peut pas se substituer à la qualité. Il ne faut pas surcharger les enfants de jouets. Il vaut mieux acheter soigneusement un choix limité de jouets de grande qualité (mais non nécessairement coûteux) qu'une grande collection tout venant.

8- Et surtout, les jouets ne doivent pas présenter de risques. Un jouet qui peut estropier un enfant est un désastre. Encore une fois, il faut dire qu'il est indispensable de faire preuve de jugement. Parfois, les parents peuvent difficilement déceler le caractère dangereux des jouets. Pour permettre d'affronter cette difficulté, le gouvernement vient d'adopter le Règlement sur les produits dangereux (jouets), sur la recommandation de l'honorable Ron Basford, ministre de la Consommation et des Corporations.

Le Règlement proscrit immédiatement la vente de jouets qui présentent des caractéristiques excessivement dangereuses. Par exemple, est interdit tout jouet qui pourrait contenir une substance toxique. Le Règlement prévoit aussi, à compter du 1er novembre 1971, d'autres normes rigoureuses de sécurité et des étiquettes de mise en garde pour d'autres jouets.

Jouets destinés à des groupes d'âge différents. Voici quelques recommandations faites par le Conseil canadien d'expérimentation des jouets au sujet de la convenance entre ceux-ci et les divers groupes d'âge:

De la naissance à un an: (période de développement de l'ouïe, du toucher, de la vue et de l'odorat) joujoux de dentition; hochets; jouets à serrer en caoutchouc; jouets mobiles à suspendre dans un berceau.

(suite à la page 15)

Le Dr. Roger Motut

(suite de la page 3)

Des faits et des chiffres

Nous avons, en Alberta, 27 écoles fréquentées par des francophones. Ces écoles sont groupées dans les régions de St-Paul, Bonnyville, Lac-la-Biche, Morinville, Vimy, Legal, la région de la Rivière la Paix, Beaumont, Edmonton et même Calgary. Elles sont fréquentées par 5,214 élèves (statistiques de 1969). Il faut noter que tous les élèves francophones ne fréquentent pas nécessairement les écoles bilingues. Souvent, à cause des distances, de nombreux francophones sont obligés d'aller à l'école de langue anglaise. Ils y font tout de même du français, mais à partir de la 7ème ou de la 10ème année seulement. Ces étudiants ne sont pas, par le fait même, perdus à la francophonie, mais la langue qu'ils parlent en souffre.

Dès 1969, plusieurs écoles ont commencé à faire l'expérience du nouveau programme. Bon nombre de matières s'enseignent déjà en français, comme l'attestent les chiffres qui suivent:

Mathématiques	991 étudiants
Sciences sociales	1,522 étudiants
Science	846 étudiants
Santé	1,175 étudiants
Education physique	1,140 étudiants
Ecriture	696 étudiants
Dessin	1,104 étudiants
Religion	1,614 étudiants
Théâtre	225 étudiants
Biologie	6 étudiants
Sociologie	70 étudiants
Chimie	72 étudiants
Dactylographie	45 étudiants
Sténographie	45 étudiants

Le gros des expériences doit forcément se faire au niveau élémentaire, quoique même au niveau secondaire (pour les sciences par exemple) l'emploi de la langue maternelle (française) de l'enfant ne semble pas nuire à l'acquisition de notions scientifiques. Il faut toujours se rappeler que ces élèves n'ont eu qu'une heure de français par jour jusqu'ici. Pour en arriver à maîtriser leurs connaissances, ils sont en même temps obligés d'apprendre la langue.

Le recrutement et la formation des maîtres

Le problème de recruter ou de trouver des professeurs prêts à enseigner leur sujet de spécialité en langue française est assez ardu. Le professeur de chimie qui a étudié sa chimie en anglais doit réapprendre toute la terminologie en français. Cela demande de l'étude et exigera sans doute des stages de recyclage. Le Collège Universitaire Saint-Jean, qui fait maintenant partie de l'Université de l'Alberta, se chargera sans doute de cet aspect de la formation des professeurs.

Il y a en Alberta au delà de 300 professeurs francophones qui pourraient, le cas échéant, enseigner les matières de classe en français. Ces enseignants viennent de créer le Conseil Français de l'Alberta Teacher's Association, dans le but précis de s'entraider et de faire fonctionner le nouveau programme. Par le truchement de leur bulletin de langue française, qui paraît tous les trois mois, et à l'occasion de leurs réunions mensuelles, ils espèrent surmonter les obstacles.

Au niveau du Ministère, le directeur adjoint du Curriculum, M. Philippe Lamoureux a formé des comités dans le but de créer des programmes qui serviront à guider les enseignants. Ces comités, composés de professeurs universitaires et des enseignants francophones spécialistes des diverses régions de la province, travaillent déjà depuis deux ans et ont publié leurs premiers programmes d'études françaises, entièrement en français... ce qui indique qu'au niveau administratif, le français est officiel pour tout ce qui touche aux programmes des écoles bilingues.

Optimisme face à l'avenir

L'avenir de la francophonie albertaine dépend en grande partie, mais non exlcusivement, de la rapidité avec laquelle ces nouveaux programmes pourront fonctionner. Les cadres sont en place. Il s'agit maintenant d'adapter aux besoins de nos écoles ce que nous avons déjà et ce que nous pourrons créer à l'avenir.

Nous sommes en Alberta, d'après le dernier recensement, 83,000 personnes d'origine française. De ce nombre, il y eut des pertes, mais elles sont récupérables dans la majorité des cas. Nous comptons 56,000 personnes bilingues et 43,000 dont la langue est le français. C'est peu, mais comme nous sommes groupés par régions assez homogènes, il nous est possible de faire un travail en profondeur dans nos milieux. La langue apprise à l'école sert toujours dans ces milieux et souvent c'est la langue commune.

Apport précieux des média

Avec l'aide qu'un jour nous apportera la télévision française, que nous apportent déjà la radio, les boîtes à chansons, le théâtre français, les visites d'artistes, les districts bilingues et les associations religieuses et culturelles, nous sommes plus que jamais conscients de notre identité. En général, nous sommes optimistes quant à l'avenir de la francophonie en Alberta.

voir et écouter

Horaire à CBXFT

samedi

3h 15
Le Golf et ses étoiles
4h 00
Lassie
5h 00
Tour de terre
5h 30
Joe 90
6h 00
Prenez le volant
6h 30
L'heure des quilles
7h 30
Si jeunesse pouvait
8h 00
LES GRANDS FILMS
LA PANTOUFLE DE VERRE.

9h 30
Cent mille chansons

10h 00
Téléjournal
10h-30
Pierre-Jean-Jacques
11h 00
Cinéma



Fanny. Comédie dramatique réalisée par Joshua Logan, avec Leslie Caron, Maurice Chevalier et Charles Boyer, d'après Marcel Pagnol. A Marseille Fanny est amoureuse de Marius, le fils de César, patron du Bar de la Marine. Mais Marius, attiré par la mer, s'embarque pour une croisière de cinq ans, laissant Fanny enceinte. (Américain 1961).

dimanche

3h 00
Cinquième dimension
4h 00
Le monde en liberté
4h 30
Le français d'aujourd'hui
5h 00
D'hier à demain
6h 00
Invitation au loisir
6h 30
Quelle Famille
7h 00
Zoom

19 h 30—ZOOM
Variétés. Animateur: Jacques Boulanger. Invités: Julien Clerc, Les Kanto, Les Dyonisos, Robert Demontigny et Normand Gélinas.
Réalisation: Jean Letarte.

8h 00
BEAUX DIMANCHES

20 h 30—LES BEAUX DIMANCHES
Encore cinq minutes. Comédie dramatique en deux actes de Françoise Loranger. Drame familial qui illustre le conflit des générations, le problème du couple détruit qui se déchire à belles dents, la révolte des enfants contre les parents, l'amour possessif de la mère pour son fils, le désir du garçon et de la fille de vivre leur vie. Avec Marjolaine Hébert, Jean Duceppe, Guy Boucher et Marie-Claire Nolin.
Réalisation: Louis-Georges Carrier.

10h 00
Téléjournal
10h 30
Dossiers

11h 00
CINEMA

L'Amazone nue (Naked Amazone). Documentaire, réalisé par Zigmunt Subistrowski. Des explorateurs, accompagnés de deux charmantes jeunes femmes, vont étudier les moeurs des Indiens d'Amazonie. (Pol. 53).

lundi

3h 00
Femme d'aujourd'hui
4h 00
Souris Verte
4h 15
La Boîte
5h 15
Daktari
6h 15
Oui ou non
Jeu questionnaire
6h 45
Téléjournal
7h 00
Emissions éducatives
9h 00
Mont-Joye
9h 30
A la seconde
10h 00
Téléjournal
10h 30
10h 00
Téléjournal
10h 30
Format 30
11h 00
Jean et Gens
11h 15
CINEMA

Le Père Goriot. Drame inspiré du roman de Balzac et réalisé par Robert Vernay, avec Pierre Renoir, Georges Rollin et Claude Génia. Le Père Goriot n'a eu qu'une passion dans sa vie, ses deux filles. Il les a richement dotées et mariées avec de grands noms. Il a eu pour elles toutes les faiblesses. (Français 1944).

mardi

3h 00
Femme d'aujourd'hui
4h 00
Souris verte
4h 15
Bobino
4h 45
La Boîte
5h 15
Perdus dans l'espace
6h 15
Ni oui ni non
6h 45
Téléjournal
7h 00
Emissions éducatives
9h 00
Moi et l'autre
9h 30
Paradis terrestre
10h 00
Téléjournal
10h 30
Rue des Pignons
11h 00
Jean et Gens
11h 15
CINE-CLUB

La Bête humaine. Drame réalisé par Pierre Renoir, d'après Emile Zola, avec Jean Gabin, Simone Simon et Fernand Ledoux. Un mécanicien de locomotive, dont le père a jadis été interné pour troubles mentaux, est l'amant de la femme du chef de gare. Or, celui-ci vient de tuer un homme. (Fr. 1939).
Présentation: Jacques Fauteux.

mercredi

3h 00
Femme d'aujourd'hui
4h 00
Souris verte
4h 15
Bobino
4h 45
La Boîte
5h 15
Walt Disney
6h 15
Oui ou non
6h 45
Téléjournal
7h 00
Emissions éducatives
9h 00
EN CHUTE LIBRE.
Le parachutisme.

10h 00
Téléjournal
10h 30
Format 30
11h 00
Jean et Gens
11h 15
CINE-NUIT
COMMENT QU'ELLE EST.

jeudi

3h 00
Femme d'aujourd'hui
4h 00
Souris verte
4h 15
Bobino
4h 45
La Boîte
5h 15
Au pays des géants
6h 15
Ni oui ni non
6h 45
Téléjournal
7h 00
Emissions éducatives
9h 00
A DETERMINER
10h 00
Téléjournal
10h 30
Format 30
11h 15
CINEMA

Barabbas. Drame psychologique réalisé par Richard Fleisher, avec Anthony Quinn, Vittorio Gassman et Jack Palance. Libéré à la place de Jésus, Barabbas rejoint ses anciens compagnons, mais il ressent une inquiétude confuse depuis qu'il a vu mourir le Christ. De nouveaux actes de banditisme le font condamner aux mines de soufre en Sicile où il est enchaîné à un chrétien. (Italien 1961).

vendredi

3h 00
Femme d'aujourd'hui
4h 00
Souris verte
4h 15
Bobino
4h 45
La Boîte
5h 15
LA CHANSON DE L'ORPHELIN
6h 15
Oui ou non
6h 45
Téléjournal
7h 00
Emissions éducatives
9h 00
SON ET IMAGES
9h 30
L'ERABLE, SYMBOLE D'UNE NATION
10h 00
Téléjournal
1oh 30
Atomes et galaxies
11h 00
Jean et Gens
11h 15
CINEMA

Onze Fioretti de saint François. (*Francesco, giullare di Dio*). Film réalisé par Roberto Rossellini, avec Aldo Fabrizi et des interprètes non professionnels, d'après Les Fioretti de saint François d'Assise. Un petit groupe de moines vit dans une pauvreté complète autour de François d'Assise qui vient d'obtenir du pape l'approbation de ses règles. Un frère à l'âme naïve, Ginepro, est l'objet de diverses mésaventures, mais il réussit l'exploit d'amener un condottiere à lever le siège d'une ville. François lui-même pousse l'amour de Dieu et du prochain jusqu'à baiser un lépreux. Il enverra ses disciples dans toutes les directions prêcher la paix et la charité. (Italien 1950).

télévision

Les Beaux Dimanches

«Encore cinq minutes» de Françoise Loranger: conflit des générations, problème du couple, révolte des enfants



Marie-Claire NOLIN, Marjolaine HÉBERT et Guy BOUCHER.

Les Beaux Dimanches du 18 avril présenteront, à 20 h 30, *Encore cinq minutes*, un drame de Françoise Loranger, de qui, incidemment, les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada ont pu voir et applaudir, cette saison, une autre oeuvre centrée sur le drame d'une famille, *Une maison, un jour*.

Encore cinq minutes a d'abord été jouée à l'émission radiophonique *Sur toutes les scènes du monde*, en 1966, puis, elle fut créée à la scène, l'année suivante, par le Rideau-Vert. L'an dernier, enfin, elle fut présentée par le Théâtre populaire du Québec, lors de sa tournée en Ontario. Chaque fois, la pièce de Françoise Loranger a remporté l'accueil unanime de la critique qui l'a qualifiée de «fascinante», «riche», «profonde», «marquant une date dans l'histoire de notre théâtre». A la télévision, *Encore cinq minutes* a été réalisée en couleur par Louis-Georges Carrier qui la mit en scène au théâtre. On verra en vedette: Marjolaine Hébert et Jean Duceppe qui avaient créé à la scène les personnages de Gertrude et de Henri. Dans les rôles de Geneviève et de Renaud, on trouvera Marie-Claire Nolin et Guy Boucher.

Encore cinq minutes se situe dans un milieu bourgeois et illustre des thèmes chers à l'auteur: conflit des générations, problème du couple détruit qui se déchire, révolte des enfants contre les parents, amour possessif de la mère pour son fils, désir des enfants de vivre leur vie.

Encore cinq minutes est le drame d'une femme de cinquante ans qui ne sait plus exactement où elle en est, qui s'interroge, qui fait le bilan de sa vie. Elle a un fils, Renaud, qu'elle aime d'une façon par trop possessive. Son mari, Henri, un financier, s'est lassé d'elle et la trompe. Sa fille, Geneviève, l'a quittée il y a six mois pour suivre l'homme qu'elle aime. Qui sont ces êtres qui ont constitué toute sa vie et qui maintenant lui échappent? Qui sont-ils par rapport à elle? Qu'est-elle devenue, elle? Face à elle-même, Gertrude cherche à réaliser quelque chose, à se prouver qu'elle peut, seule, réussir. Elle cherche un domaine neuf où elle pourra s'exprimer, s'affirmer, devant elle-même, devant les autres. Elle choisit alors de redécorer la chambre de Geneviève, d'en faire un coin bien à elle, un lieu, une retraite, «un sanctuaire», comme dira son fils. Pour elle, cette activité constitue une sorte de planche de salut, une bouée de sauvetage à laquelle elle s'accroche désespérément, mais qui ne suffira pas. Il faudrait qu'elle ait le courage de quitter cette maison où elle s'est embourgeoisée et qu'elle obéisse enfin à sa propre vérité.

Tout au cours de la pièce, Gertrude tente d'aménager la chambre blanche. Chaque chose devient un symbole de l'emprise des êtres aimés ou détestés sur elle. Un tableau moderne pour le fils qui se veut évolué; une chaise en cuir et en chrome pour le mari financier; une armoire de l'Ile d'Orléans pour le pays qui est le sien. Tous ces meubles, ces bibelots ne trouvent pas de place dans la chambre. Ils sont laids, encombrants, dérisoires comme le sont, en somme, les événements de sa vie, de cette vie qui s'écoule sans qu'elle n'y puisse rien. Mais, il lui reste peut-être encore cinq minutes...

Encore cinq minutes, à la télévision, a été réalisée et mise en scène par Louis-Georges Carrier dans les décors de Gabriel Contant. Les costumes sont de Jérôme Marchand; le maquillage de Jacques Lafleur. Ont également collaboré à cette production, la script-assistante Hélène Bouchard, les assistants à la production Jean-Paul Robinette et Jean-Yves Laforce, l'accessoiriste Adélard Lavoie et le directeur technique Michel Caron.

Madeleine Brabant





Et moi alors! semble nous demander ce phoque aux grands yeux tristes. Malgré son air malheureux, il ne faudrait pas penser qu'on lui fait la vie vraiment aussi dure. Il est l'un des sujets d'études à une station expérimentale des pêcheries.

Les anciens combattants qui ont perdu soit la vue ou des membres sont par le fait même membres de l'Association des Amputés de guerre du Canada et ont droit à tous les services rendus possibles par la vente des mini-plaques des Amputés de guerre. D'autre part ces petites plaques si commodes vous permettent de récupérer les clés perdues.

****

On vient de mettre au point une nouvelle jambe artificielle munie d'un piston hydraulique dont le rôle est de mouvoir le pied, et ce grâce à des recherches financées par le produit de la vente des mini-plaques. N'oubliez pas d'envoyer vos 75 cents au Service de Plaques des Amputés de guerre, 140 rue Merton, Toronto, Ontario.

****

Les Amputés de Guerre contribuent financièrement à des recherches visant à mettre au point de meilleurs membres artificiels. N'oubliez pas d'envoyer vos 75 cents lorsque vous recevrez vos mini-plaques.

CARTES D'AFFAIRES PROFESSIONNELLES

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2							■					
3						■						
4										■		
5							■					
6				■				■				■
7			■				■					
8					■	■			■			
9		■									■	
10			■				■					
11	■					■					■	
12					■					■		

RG

HORIZONTAL

1. Accélération négative.
2. Cheval entier, destiné à la reproduction. - Etoffe destinée à couvrir ou à protéger.
3. Moulure concave dont le profil est un quart de cercle. - Toucher avec la main.
4. Membre de l'ordre du Mont-Olivet. - Symb. du fer.
5. Manquera à partir, en parlant d'une arme à feu. - Matière purulente qui sort des ulcères.
6. Durée de la vie. - Fille de Cadmus. - Eau-de-vie de grain
7. Equerre. - Récipient en terre réfractaire. - Qui ne pèse guère.
8. Te rendras. - Pron. pers. - Dans la rose des vents.
9. Servir d'aide à quelqu'un.
10. Nég. - Adj. poss. - Inflammation de l'oreille.
11. Matière pesante embarquée sur un navire en l'absence de cargaison. - Dans les Andes, haute plaine semi-aride.
12. Extrémité du corps. - Du verbe fixer. - Pron. pers.

VERTICAL

1. Art d'embellir.
2. Mettre en étalage. - Terre entourée d'eau.
3. Creux, vide dans un corps solide. - Carte à jouer. - Conj.
4. Celui qui prend des leçons d'un maître. - La mouche du sommeil.
5. Tirage au sort. - Adj. dém.
6. Dans. - Une si grande quantité. - Charpente du corps.
7. Adj. poss. - Symb. de l'étain. - Lettre grecque.
8. Possédais. - Architecte français, né à Dormans, (1736-1806)
9. Capacité de transport d'un navire de commerce. - Volcan de la Sicile.
10. Trois, en chiffres romains. - République de l'Afrique occidentale.
11. Hydrocarbures éthyléniques.
12. Père des Néréides. - Ce que rapporte un fonds, un capital.

CALENDRIER CULTUREL

LE THÉATRE FRANÇAIS D'EDMONTON

présentera

UN AMI IMPREVU de Robert Thomas

Les 24-25-26 et 30 avril et les 1 et 2 mai à l'Auditorium du Collège Universitaire St-Jean.

Le Cercle Local de l'ACFA d'Edmonton

présentera

LA 22ème CABANE À SUCRE

au Pavillon des Ventes

sur le terrain de l'Exposition.

samedi le 1er mai

Les jouets...

(suite de la page 12)

De 7 à 15 mois: (l'enfant se déplace) ballons; jouets roulants peu compliqués; jouets en peluche lavable; gros éléments à assembler.

De 1 à 2 ans: (la coordination de l'enfant se développe) jouets à pousser ou à tirer qui font du bruit; planches à marteler; poupées ou figurines animales à habiller, d'aspect assez simple; jouets qui s'emboîtent ou s'empilent; blocs ordinaires; jouets pour le sable ou pour l'eau.

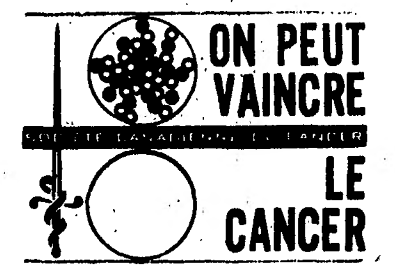
De 2 à 4 ans: (l'enfant s'adonne plus vigoureusement au jeu) appareils à grimper; jouets à enfourcher; balançoires; échelles jeux de bascule; jeux de construction peu compliqués; automobiles, crayons à dessiner; craies; peintures avec pinceaux larges; livres d'images.

De 5 à 6 ans: (le sens créateur et l'indépendance se développent chez l'enfant) cordes à sauter; balles; trottinettes, patins, toboggans; jeux de construction passablement compliqués ou casse-tête; matériel d'artiste.

De 6 à 8 ans: (période de développement physique, social et intellectuel) jouets qui imitent assez bien la réalité; vêtements pour poupées; jeux de construction; jeux; marionnettes à gaine; nécessaires d'artisanat pour débutants; équipement de sport; livres.

De 9 à 12 ans: (groupe tourné vers le monde extérieur et enclin aux relations humaines) équipement de sport; moyens de distraction; instruments de musique; jeux de construction pour initiée; nécessaires d'initiation scientifique; modèles à assembler; tricotage; travail du bois; dessin nécessaires de peinture; jeux.
Douze ans et plus: (groupe qui se croit presque adulte) les jouets qui conviennent à ce groupe d'âge dépendent du passetemps ou des intérêts particuliers (on devrait consulter l'enfant à ce sujet).

Des renseignements beaucoup plus amples sur les jouets figurent dans le livre LE GUIDE DU CONSOMMATEUR EN MATIERE DE JOUETS rédigé par le Conseil canadien d'expérimentation des jouets et publié par le ministère de la Consommation et des Corporations. L'ouvrage décrit des centaines de jouets éprouvés par le Conseil canadien d'expérimentation des jouets. Il est en vente à Information Canada à Ottawa ou dans les librairies du gouvernement canadien à Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg et Vancouver moyennant $1.00.



Renseignements éclairs sur l'impôt

EXEMPTIONS ET DEDUCTIONS

Q. Je suis arrivé au Canada au mois d'avril de l'an dernier et l'on me dit que je dois faire un calcul proportionnel en ce qui a trait à ma déduction uniforme de $100 au titre des frais médicaux et des dons de charité, dans ma déclaration d'impôt sur le revenu. Qu'est-ce que cela signifie ?

R. Comme on l'explique au paragraphe 21 du Guide qui accompagne votre déclaration d'impôt, si vous êtes devenu assujetti à l'impôt canadien sur le revenu pour la première fois en 1970, vous n'êtes tenu de déclarer que le revenu que vous avez touché après être arrivé au Canada. D'autre part, vous ne pouvez pas réclamer les exemptions personnelles ni la déduction uniforme pour toute l'année. Par exemple, si vous êtes arrivé au Canada le 15 avril, vous avez résidé au pays pendant 260 des 365 jours de l'année dernière et vous pouvez réclamer une déduction uniforme de 260/365 de $100, c'est-à-dire $71.20 au lieu de $100. Vos exemptions personnelles doivent être calculées de la même façon.

Q. J'ai entendu dire que je pouvais déduire les honoraires que mon conseiller fiscal me demande pour remplir ma déclaration d'impôt sur le revenu. Est-ce exact ?

R. La Loi de l'impôt sur le revenu ne renferme aucune disposition autorisant la déduction de ces frais. Cependant, si vous devez, de façon habituelle, consulter un conseiller juridique ou un comptable en rapport avec votre entreprise, les honoraires demandés par le conseiller fiscal peuvent être déductibles à titre de dépenses d'affaires.

Q. J'ai mis sur pied une nouvelle entreprise en 1970. Pouvez-vous me dire quelle dépréciation je peux compter aux fins de l'impôt sur le revenu ?

R. L'allocation du coût en capital, que l'on appelle parfois dépréciation, est admise en déduction. Les taux varient selon le genre de biens dont il s'agit. Dans le cas d'un commerce cette allocation est calculée au pro-rata du nombre de mois où il est en opération. Voici des exemples des taux d'allocation du coût en capital:
Catégorie 10 - automobiles, camions, etc., 30%
Catégorie 6 - édifices en bois et en stuc, 10%
Catégorie 3 - édifices en métal, en brique et en béton, 5%
On peut obtenir les taux applicables aux autres biens en se reportant aux Règlements de l'impôt sur le revenu ou en s'adressant au bureau de district d'impôt local. Des taux spéciaux peuvent s'appliquer aux biens d'un cultivateur ou d'un pêcheur. Dans ces cas, voir le Guide des cultivateurs et pêcheurs.

Q. Je suis établi à mon propre compte et je verse des cotisations à un régime d'épargne-retraite offert par une compagnie d'assurance. Je ne touche aucun salaire et je crois savoir que je peux déduire, aux fins de l'impôt sur le revenu un montant maximal de $2,500 au titre de mon régime d'épargne-retraite. Est-ce exact ?

R. Si vous n'êtes pas couvert par un régime de pensions d'employés, vous pouvez déduire les montants que vous versez à un régime enregistré d'épargne-retraite jusqu'à concurrence de $2,500 ou de 20% du revenu que vous touchez dans l'année, selon celui de ces deux montants qui est le moins élevé.

Q. J'ai donné $50 à la Fédération des oeuvres. Puis-je réclamer une déduction d'impôt à l'égard de ce montant en plus de la déduction uniforme de $100 ?

R. Non. Vous pouvez réclamer soit la déduction uniforme de $100, soit le montant total de vos dons de charité et frais médicaux.

Q. Je verse des cotisations, à mon lieu d'emploi, à un régime de pensions. Cependant, comme je veux toucher une plus grosse pension à ma retraite, j'ai aussi souscrit à un régime d'épargne-retraite d'une société de fiducie. Quelle est la cotisation maximale que je peux déduire dans ma déclaration d'impôt sur le revenu à l'égard de ces deux catégories de paiement ?

R. En tant qu'employé, vous serez admis à déduire les cotisations versées au régime de pensions et au régime enregistré d'épargne-retraite auxquels vous avez souscrit jusqu'à concurrence de $1,500 ou de 20% du revenu que vous touchez, s'il est inférieur à $7,500.

Programme national d'activités sportives et recréatives inauguré au stampede de Calgary

Un important programme national engageant la participation du public à diverses activités sportives et récréatives s'inscrit en primeur cette année, parmi les autres spectacles du traditionnel Stampede de Calgary de juillet. C'est ce qu'annonçait récemment l'honorable John Munro, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

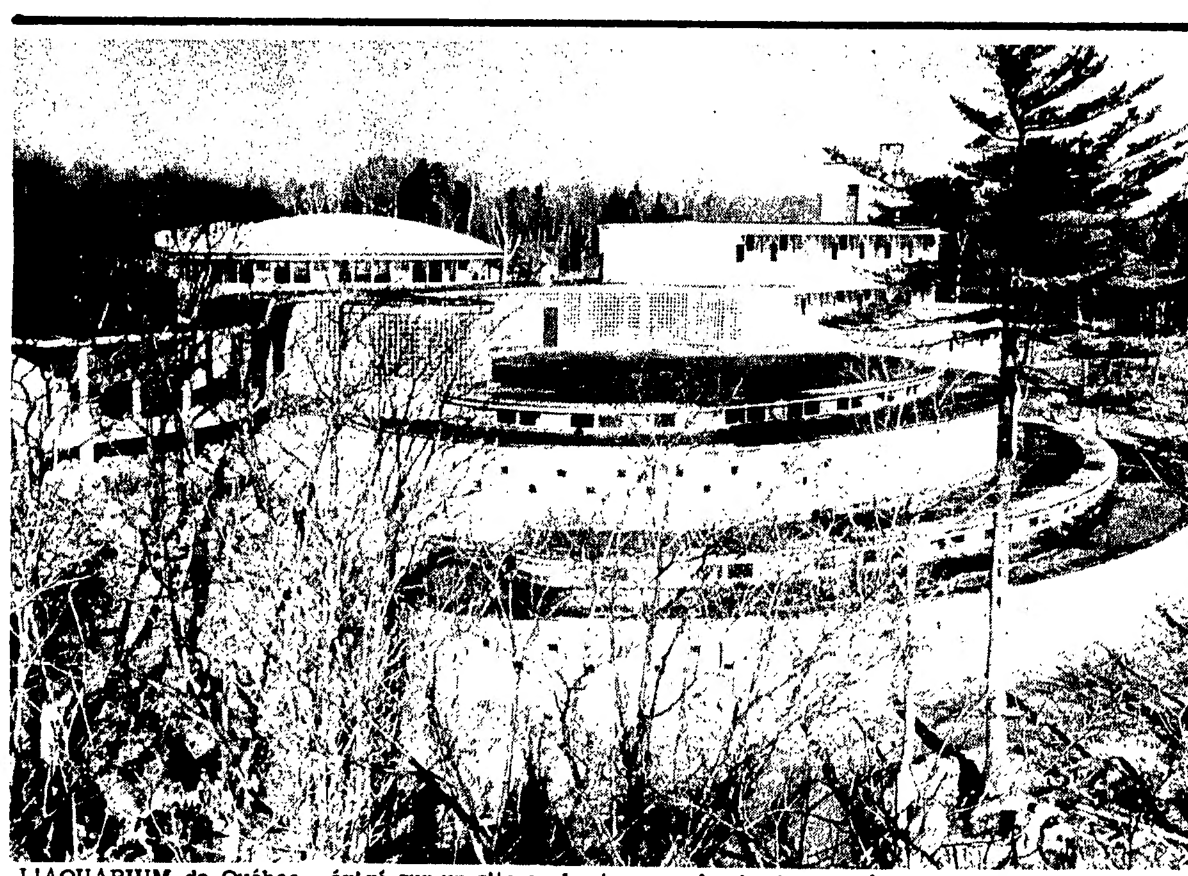
La coordination à l'échelle nationale de ce programme a été confiée à la direction de la Santé et du Sport amateur, dont les représentants travaillent en ce moment à mettre au point une formule de présentation. L'initiative de ce projet d'envergure qui a pour thème "Place au sport et à la récréation" est celle du "Flare Square Committee" l'un des comités organisateurs de l'exposition et du Stampede de Calgary.

Le programme qui se déroulera au Flare Square (Place du flambeau) du 8 au 17 juillet prochain, prévoit entre autre manifestations, des tests de performance et d'aptitude physique, cliniques d'entraînement et des démonstrations sportives. Des animateurs compétents inciteront le public à prendre part à quelque quatre-vingt disciplines sportives et autres activités récréatives. La direction de la Santé et du Sport amateur engagera, à cette fin, un certain nombre d'athlètes spécialisés dans l'administration du sport. En qualité de conseillers techniques on fera appel aux services de ces derniers notamment, pour l'orientation du programme d'activités, le choix des athlètes et de l'équipement, la surveillance des aménagements et la coordination générale du programme.

Les athlètes devront en outre participer à des spectacles de démonstrations sportives. Cet aspect particulier du programme constitue en quelque sorte l'avant-première d'une tournée de spectacles sportifs à travers le pays, projet qui s'inspire de la Tournée transcanadienne de démonstrations sportives de l'an dernier, laquelle a connu un succès sans précédent.

M. Munro s'est dit convaincu qu'un programme conçu selon cette expérience, d'autres en auront entendu parler et, à leur tour, voudront la vivre; l'enthousiasme aura tôt fait de se communiquer d'une région à la suivante et, peu à peu, toute la collectivité canadienne aura été sensibilisée à l'importance d'une participation effective aux activités sportives et récréatives. M. Munro a, en outre, ajouté que le projet illustrait avec éloquence combien les programmes canadiens en matière de sport et de récréation étaient à la portée de tous les groupes d'âges et de tous les niveaux de compétence athlétique.

L'équipe sera de plus à la disposition des groupes ou organismes qui, ayant connu l'expérience du Flare Square, solliciteront leurs conseils pour organiser des programmes semblables dans d'autres centres et en d'autres occasions.



L'AQUARIUM de Québec , érigé sur un site enchanteur sur les hauteurs près du pont de Québec, donne l'aspect d'une construction vraiment adaptée aux besoins.

La Sécurité Familiale souhaite

Bonne Fête

à ses membres suivants

SAMEDI, 17 avril

Donald J. CHOUINARD
Edmonton
Mme. Ruth HURTUBISE
St-Paul
Urbain RONDEAU
Bonnyville

DIMANCHE, 18 avril

Paul-Joseph CHAMBERLAND
St-Paul
Robert LAPOINTE
Bonnyville
Paul-Wilfrid LEDET
Edmonton
Omer THEROUX
Tur Hills

LUNDI, 19 avril

Mme. Gertrude CAOUETTE
Bonnyville
Abbé Armand BEAUPRE
Whitecourt
Victor BELAND
McLennan
Fernand GOUDREAU
Edmonton
Eugène GUIMOND
Hinton
Me. Jean-Louis LAGASSE
St-Paul
Sr. Jeanne CHARBONNEAU
Edmonton

MARDI, 20 avril

Richard N. BEAUDOIN
Girouxville
René E. CHAMPAGNE
Bonnyville
Télesphore FORGER
Marie Reine
Philip LAMOUREUX
Mallaig

MERCREDI, 21 avril

Mme. Carmen CROTEAU
Fort Kent
Eugène J. GENEREUX
St-Paul
Benoit GOSSELIN
Edmonton
Ernest LEPAGE
Marie Reine
Pauline M. VAUGEOIS
St-Albert

JEUDI, 22 avril

Lloyd G. ARCAND
Thompson, Man.
Guy J.A. BUREAU
La Corey
Joseph-Louis COLLINS
Edmonton

VENDREDI, 23 avril

Gaétan G. CADRIN
Therien
Mme. Ida COTE
Falher
René SIMARD
Jean Côté
André VINCENT
Bonnyville

Henri LESSARD
Guy
Sr. Fleurette GIBEAU f.j.
Beaumont

Sr. Florence LEDUC c.s.c.
Winnipeg, Man.